



CHÂTEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN

BULLETIN MUNICIPAL N° 4

Avril 2022

www.chateau-arnoux-saint-auban.fr
Suivez-nous sur facebook :
MairieChateauArnouxSaintAuban



INFOS UTILES

LA MAIRIE DE CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN

vous accueille du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Tél : 04 92 33 20 00

www.chateau-arnoux-saint-auban.fr

LES SERVICES ADMINISTRATIFS Tél : 04 92 33 20 02

(Etat civil - Affaires scolaires...)

vous accueillent aux mêmes horaires que la mairie sauf :
Fermeture le mardi après-midi

LES SERVICES TECHNIQUES Tél : 04 92 33 20 01

Astreinte technique urgences

(après 16 h et week-ends) Tél : 06 09 54 52 02

Occupation des salles sportives Tél : 04 92 64 37 77

Affichage «sucettes» ou 04 92 33 22 36

Occupation des autres salles communales..Tél : 04 92 33 22 36

Enlèvement des encombrants Tél : 04 92 33 20 01

Tél : 04 92 33 20 34

Uniquement pour les personnes ne pouvant transporter des encombrants dans leur véhicule ou n'étant pas véhiculées (Mobilier et électroménager imposant uniquement). 1^{er} et 2^e mardi de chaque mois. Inscription préalable auprès de la Mairie (Services techniques)

CCAS Tél : 04 92 33 20 16

SERVICES PROVENCE ALPES AGGLOMÉRATION

Eau et assainissement Tél : 04 92 30 58 40

Astreinte Tél : 06 09 54 52 06

Déchetterie de Château-Arnoux Tél : 04 92 64 28 48

Gratuit pour les particuliers (sauf gravats au-delà de 3 tonnes par an). Badge gratuit obligatoire. Accueil du lundi au samedi de 8h30-12h / 13h30-17h. Zone artisanale les Blâches Gombert 04160 Château-Arnoux

Maison France Services Tél : 04 92 37 25 94

Agence postale communale Tél : 04 86 89 10 12

Les Jardins de la Cité - 04600 Saint-Auban - Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Fermé le jeudi après-midi.

CHÂTEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN Bulletin d'informations de la ville

Directeur de la publication :
René VILLARD

Commission communication :
Ville de Château-Arnoux Saint-Auban
1 Rue Victorin Maurel,
04160 Château-Arnoux-Saint-Auban

Tous droits de reproduction réservés,
sauf autorisation expresse
du directeur de la publication

Photographies : © Mairie © Associations
Couverture : © Myriam TARDIEU-ROCHAT

Création et mise en page : M. PELLEGRINI [grafist]

Service communication : Elisabeth MARTELET

Impression : Imprimerie de Haute-Provence

Dépôt légal : Avril 2022

Ce numéro a été tiré à 3300 exemplaires

Le magazine municipal est imprimé
sur du papier respectant la norme PEFC,
avec encres végétales

SOMMAIRE N° 4

VIE MUNICIPALE

Quartiers : première année dans la diversité4

Le plan local d'urbanisme en révision5

Journée mondiale des zones humides5

Obligations légales de débroussaillage5

Urbanisme : vos démarches en ligne5

De nouveaux commerces6

Et une association des commerçants renouvelée6

Eureka, l'intérim qui révèle les talents6

Bienvenue sur la commune7

Nouveaux panneaux d'affichage et d'information7

DOSSIER : Budget communal 2022, quatre engagements

Objectifs8

Dotations de l'état encore à la baisse8

2022 une épargne nette positive9

Maintien de la fiscalité9

Budget 20229

Projet d'investissement10

Zoom coût énergie10

Pour un service public de qualité11

TRAVAUX

Réparation du mur de soutènement du Fournas12

Panneaux de pré-signalisation lumineux

du passage protégé avant le collège13

Les vestiaires du stade Grabinski, bientôt opérationnels14

Réhabilitation de la Crèche «les petit plus»15

Pour le respect de la tranquillité de tous16

Nuisance liée aux chiens16

Arrêté municipal aboiements de chiens tranquillité publique16

DEVOIR DE MÉMOIRE

Cérémonie du 19 mars 202217

Solidarité avec les réfugiés ukrainiens17

ACTION SOCIALE

Personnes isolées et vulnérables : un registre est ouvert18

Mobibus à votre service18

Programme des ateliers seniors en 202218

8 mars 2022 - Journée internationale des droits des femmes ...19

Restauration scolaire : la fin des protocoles sanitaires !19

Du nouveau au pôle enfance jeunesse20

VIE ASSOCIATIVE

Atelier de musiques improvisées22

Association sports loisirs de la Moyenne Durance22

Atelier culture japonais suki desu23

Club de judo23

Associations cherchent jeunes animateurs !23

Association Gym Volontaire23

L'unafam 0423

Joie et Soleil24

Taekwondo24

Tennis adapté24

Tony Sanchez à l'étoffe d'un champion25

Trail Loisirs CASA25

Espace fitness sur l'aérodrome de Château-Arnoux St-Auban ..26

ÉDUCATION

Lire encore et toujours à l'école de Font Robert27

La piste 10 de conduite27

CULTURE ET PATRIMOINE

Un défilé de carnaval finalement sous soleil28

HISTOIRE LOCALE

Saint-Auban a plus d'un siècle !

Naissance du commerce et des services29

La Vie d'un troglodyte contemporain30

NOUVELLES DE L'AGGLO

Les déchets : un défi commun à la portée de chacun32

TRIBUNE LIBRE

Le mot de "CASA 2020 "35

Le mot de "Démocratie CASA"35

DERNIÈRE MINUTE

Sphères offertes par arkema36

Un débroussaillage tout en douceur36

**René VILLARD,**

Maire de Château-Arnoux-Saint-Auban
Conseiller départemental
2^e Vice-président
Provence Alpes-Agglomération
délégué aux déchets

Chères Jarlandines, Chères Saint-Aubannaises,
Chers Jarlandins, Chers Saint-Aubannais,

Ce printemps 2022 apporte un peu d'espoir à l'ensemble de nos concitoyens, qui depuis mars 2020 vivent au rythme du covid. De nouvelles règles sanitaires sont en vigueur depuis le 14 mars dernier : plus de masque dans les écoles, plus de pass sanitaire, un semblant de vie normale.

Malgré ces nouvelles dispositions, nous nous devons de rester vigilants car la pandémie reprend de l'ampleur, avec un sous-variant plus contaminant que les précédents.

Nous pensions tous aller vers le mieux. Malheureusement, en une nuit, l'Europe a changé de physionomie, avec l'horreur de l'invasion de l'Ukraine.

La folie guerrière de Poutine nous a soudain replongés quatre vingt ans en arrière, dans la mémoire des massacres de la seconde guerre mondiale.

Notre première pensée va vers le peuple Ukrainien, admirable de courage et de détermination.

Dès le premier jour de l'invasion, une plate-forme spéciale a été ouverte sur le site internet de la commune, pour vous permettre de déposer vos dons et recueillir vos éventuelles propositions d'hébergements.

Vous êtes très nombreux à avoir manifesté votre solidarité. Soyez en remerciés chaleureusement.

Fin mars, nous avons accueilli en mairie une famille Ukrainienne réfugiée dans notre commune. Je remercie mes adjointes en charge des affaires scolaires et du CCAS ainsi que le personnel communal pour leur implication dans l'accompagnement de toutes les démarches administratives.

De ces crises, du covid, puis de cette guerre, découlent des répercussions économiques que nous subissons tous les jours, notamment des augmentations sur les produits de première nécessité, sur l'électricité, sur le fioul et les carburants, qui touchent en particulier les plus démunis.

Ces difficultés économiques impactent tout autant la gestion d'une petite commune comme la nôtre.

Pour palier à cette pandémie, nous avons dû changer beaucoup de choses : mise en place de 3 lieux et embauche de 9 personnes supplémentaires pour assurer la restauration solaire; achat de matériels pour la sécurité de chacun, toutes ces mesures ont un coût important pour la collectivité, et malheureusement les aides de l'Etat ne sont pas à la hauteur des engagements que celui-ci aurait dû prendre.

Et maintenant les hausses de tarifs des carburants, des matériaux du BTP, de l'électricité créent des difficultés inextricables pour équilibrer les comptes de la commune.

Malgré toutes ces difficultés apparues depuis que nous avons été élus, nous essayons, avec mon équipe, de respecter les engagements sur lesquels vous nous avez faits confiance.

Des travaux sont achevés, comme la rénovation de l'immeuble communal, le confortement du Fournas. D'autres sont engagés, par exemple la crèche "Les petits plus", à Saint-Auban. Des projets sont en cours d'instruction, comme le "pôle enfance jeunesse" sur Henri Wallon, démarrage prévu en 2022.

Nous travaillons d'arrache-pied sur notre projet de Maison de Santé pluridisciplinaire, et avons bon espoir de déposer notre dossier à l'ARS au mois de mai.

Notre navette communale, fonctionne à plein régime avec un nombre important de personnes qui l'utilisent tous les jours.

Nous travaillons aussi à la recherche d'économies, notamment sur les fluides, et sur d'autres postes de dépenses pour réaliser des économies, et ainsi éviter d'augmenter les impôts communaux.

Pour terminer sur une note moins austère, nous allons essayer d'organiser, comme je vous l'avais annoncé, une petite fête au mois de juin, si la pandémie nous le permet.

Je ne saurais conclure cet édit sans évoquer les prochaines échéances électorales, Présidentielles et Législatives.

L'avantage de vivre en paix et en démocratie, alors que d'autres subissent la guerre, nous invite à exercer notre droit de vote, en toute liberté.

Le Maire,
Conseiller départemental,
René VILLARD

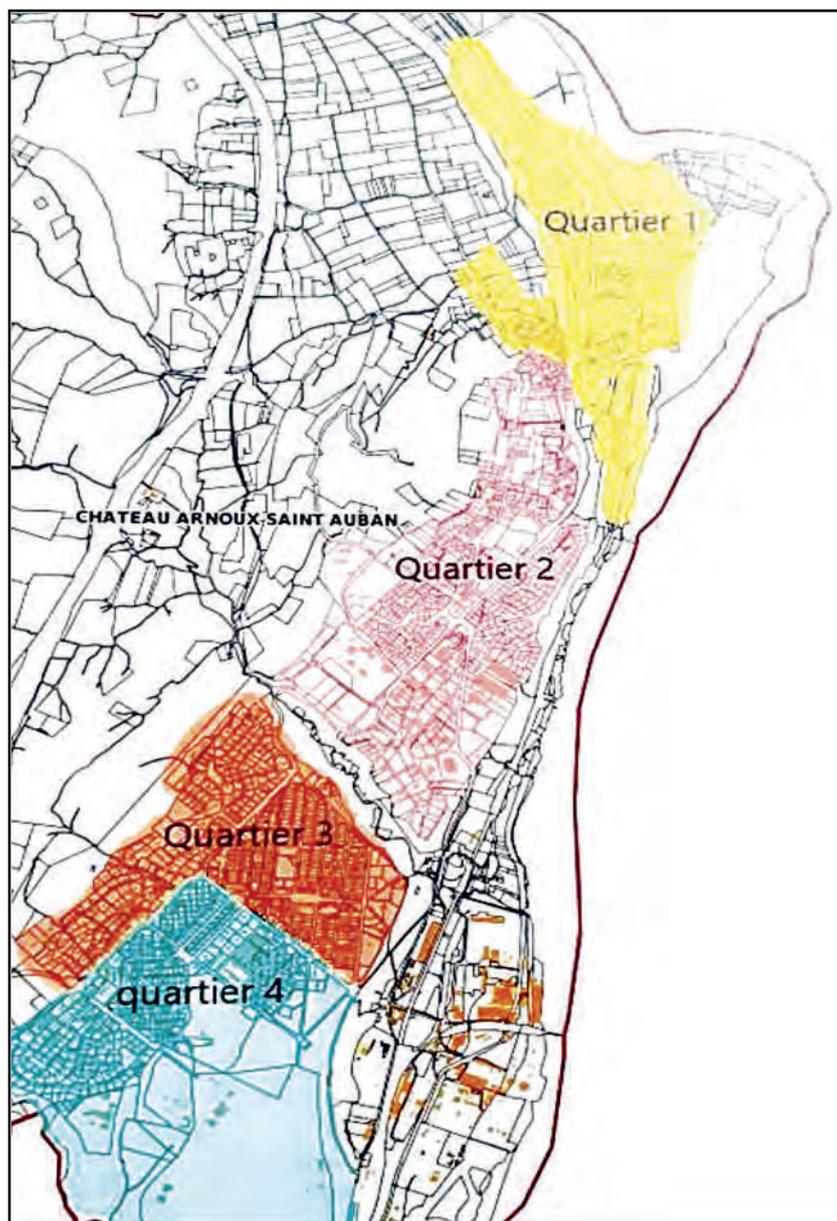
QUARTIERS : PREMIÈRE ANNÉE DANS LA DIVERSITÉ

Après une première année d'existence, où en sont nos quatre Conseils de Quartiers ? Leurs 2 points forts et originaux, à savoir les Comités de Gestion et les budgets participatifs ont-ils été déterminants ?

Une récente réunion des Comités de gestion, à l'invitation de la Municipalité, a permis de vérifier qu'ils ont presque tous atteint leur régime de croisière.

Ces outils de démocratie participative ont d'abord tâtonné pour trouver le bon rythme des réunions, le bon niveau d'engagement des membres des comités de gestion, pour définir les projets à retenir, issus des rencontres avec les premiers citoyens volontaires et quelques autres ayant pris le train en marche.

La récente rencontre des quatre Comités de gestion, animée par Jaque DALCANT et Alain CARMONA, élus référents de la démocratie participative, ainsi que par Myriam TARDIEU-ROCHAT, Directrice Générale des Services, et présidée par le Maire René VILLARD, a servi de lieu d'échanges d'expériences, tout en mesurant le chemin restant à accomplir.



Quartier N° 1 : Suite au questionnaire lancé et déposé en décembre dernier, le Conseil de Quartier a décidé de porter cette année son effort sur le secteur de Font-Robert et spécialement la place du commerce. Il va s'agir de rendre ce lieu plus accueillant, plus agréable grâce à des plantations et des aménagements légers et fonctionnels. La localisation des équipements recevant les déchets et produits du tri sélectif sera aussi traitée, en lien avec l'Agglo, responsable de la gestion de nos poubelles. Enfin, la circulation automobile dans ce secteur sera aménagée, pour plus de sécurité.

Quartier N°2 : Après une première rencontre festive autour d'un spectacle de cirque, qui a scellé quelques amitiés et rendu les relations plus fluides entre les membres du Conseil de Quartier, un projet d'installation de mobiliers urbain facilitant les échanges (tables et bancs) a été initié cette année. Ce quartier s'est également investi résolument dans le compostage des déchets verts en facilitant cette pratique auprès des locataires de logements collectifs. Des récipients adaptés seront fournis à chaque foyer et les animateurs du Quartier veilleront à l'utilisation des composteurs. La création de parcours cyclables est également à l'étude, en lien avec l'élue référente « mobilités douces ».

Quartier N° 3 : Ayant à son actif seulement trois réunions depuis son installation, ce Quartier vient de définir les axes majeurs de son projet 2022 : il sera axé sur la circulation de l'information auprès des personnes encore peu familières avec le numérique. Des panneaux d'information seront judicieusement disposés en complément de ceux déjà installés par la Municipalité. Une première boîte à livres sera également installée aux Jardins de la Cité, qui devrait susciter d'autres demandes. Enfin, un projet, commun aux quartiers voisins N°2 et N°3 va concerner la poursuite de l'aménagement du vallon du Barrasson, qui accueillera aussi un refuge à oiseaux, initié par la LPO.

Quartier N° 4 : La défection du premier président, et l'absence momentanée de la nouvelle présidente ont ralenti le démarrage des activités de ce quartier. Des idées relatives à l'amélioration du cadre de vie ont été formulées. La nouvelle équipe d'animation va s'attacher à les formaliser dès que possible.

Pour garantir la pérennité des actions entreprises par les Conseils de Quartiers, un avenant au règlement a été adopté par le Conseil municipal, concernant la création de Vice-présidences, en complément des président-e-s déjà élus par les Conseils de gestion. Chaque Quartier a donc procédé à l'élection de son- de sa Vice président-e.

Jaque DALCANT
Conseiller municipal délégué
à la démocratie participative.

	Quartier N°1	Quartier N°2	Quartier N°3	Quartier N°4
Président-e Vice-Président-e	GANZOIN Raymond HERISSON Martine	LINARES Noël MURU Bruno	MASINI André SACCO Virginie	ODHA Mennana FAYET Audrey

LE PLAN LOCAL D'URBANISME EN REVISION ...

Lors de la séance du 14 Mars 2022, le Conseil Municipal a décidé de prescrire la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur la totalité de la commune. La délibération affichée en Mairie précise les objectifs poursuivis et les modalités de concertation avec la population.

Un projet de territoire partagé et concerté sera la principale préoccupation de ce document.

D'ores et déjà un registre de concertation préalable est à

vosure disposition à l'accueil de la Mairie aux heures et jours habituels d'ouverture afin de vous permettre d'apporter vos remarques et vos réflexions.

Ce registre n'est pas le registre d'enquête publique.

Une information plus complète vous sera faite prochainement.

Guillaume JULIEN

Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier et au cadre de vie

JOURNÉES MONDIALES DES ZONES HUMIDES

Les 25 et 26 février dernier, notre commune accueillait les Journées Mondiales des Zones Humides

Portée par l'association environnementale la Cistude, cette manifestation débutait par deux interventions à l'école élémentaire Paul Lapie, suivie du film « Marcher sur l'eau » d'Aïssa Maïga au Cinématographe.

Le lendemain, autour de l'exposition Durance, plusieurs associations proposaient conférences et stands à vocation pédagogique, unies autour d'une même volonté, celle de protéger et mettre en valeur la biodiversité.

La journée mondiale des zones humides était l'occasion pour Daniel Madeleine, naturaliste passionné et passionnant, de présenter un diaporama sur la retenue de l'Escale. Deuxième zone après la Camargue en termes de faune remarquable et surtout d'importance de conservation des oiseaux, la retenue pâtit aujourd'hui



d'une roselière envahissante et mettant en péril certaines espèces.

Le nom de « Réserve ornithologique de Haute Provence » s'appliquant aux zones humides de Volonne, L'Escale, Malijai, les Mées et bien sûr Château-

Arnoux-Saint-Auban, est symbolique. C'est une manière de mettre en valeur ses atouts car Daniel Madeleine milite depuis plus de quinze ans pour que la retenue de l'Escale obtienne le statut de réserve régionale. Cette labellisation permettrait d'intégrer un réseau et d'obtenir les moyens d'œuvrer pour la préservation des espèces qui la peuplent.

Nous saluons et remercions pour leur engagement le centre de sauvegarde de la faune sauvage Aquila, la Ligue de Protection des Oiseaux et de la biodiversité, la Cistude, France Nature Environnement, l'Office Français de la Biodiversité, l'UNESCO Géoparc de Haute Provence, Emmanuelle Bernard et son atelier de création d'oiseaux et le Rucher des Oliviers.

Brigitte PIERRAT

Conseillère municipale déléguée à l'environnement

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

En décembre 2021, la mairie a lancé une grande opération concernant les obligations légales de débroussaillage (OLD), mises en place pour lutter contre les incendies.

Le Code Forestier fait obligation aux occupants de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts de procéder aux obligations légales de débroussaillage. Ces travaux concernent les abords d'une construction sur une profondeur de 50 mètres.

Avec l'appui de l'Office National des Forêts, des courriers ont été adressés aux habitants concernés par ces travaux obligatoires.

Après une réunion publique le 9 décembre 2021 à la salle des fêtes en présence du maire et des élus délégués, les administrés ont pu rencontrer Didier Desanti, adjoint au directeur des services techniques de la commune et deux techniciens de l'ONF afin de recevoir information et assistance vis-à-vis de leurs obligations.

La loi prévoyant que les OLD soient accomplies sans tenir compte des limites de propriété, les habitants des constructions riveraines du domaine public se voyaient contraints d'assurer des travaux sur des parcelles communales. Le maire, René Villard, soucieux de ne pas

alourdir la charge des ménages concernés, s'est formellement élevé contre cette obligation et a assuré que toutes les OLD concernant les parcelles de la commune seraient réalisées par le personnel communal. Cette décision a été saluée et accueillie avec soulagement.

Reste que des délais assez contraints courent et que se soustraire aux obligations de débroussailler peut entraîner des amendes de 135 euros (renouvelables), une mise en demeure et des travaux d'office aux dépens du propriétaire contrevenant.

Soulignons que l'hiver particulièrement sec ne fait qu'accroître les risques d'incendie et que les OLD ont déjà largement prouvé leur utilité. Dans 80 % des cas, on ne déplore aucun dégât contre 57 % des cas dans les terrains non débroussaillés.

Sachez enfin que la mairie se voit assujettie au même régime que ses administrés et que les services techniques sont à pied d'œuvre depuis plusieurs semaines pour mettre la commune en conformité avec le Code Forestier.

Brigitte PIERRAT

Conseillère municipale déléguée à l'environnement

DE NOUVEAUX COMMERCES...



Tout d'abord bienvenue aux nouveaux commerçants qui viennent de s'installer sur notre commune.

- M. AKBI Mohamed, **Le Barber du Coin** (Barbier-Coiffeur)
12 Place du commerce à Château-Arnoux
- M. ZIANE Ali, **Barber Shop** (Barbier-Coiffeur)
Allée des Erables à Château-Arnoux
- Mme LORDEL Alicia, **Institut Corps Accord**
Centre Commercial Saint-Jean à Château-Arnoux
- M. ACHAB Sofia, **Sofab3d** Magasin de décoration
Place Péchiney à Saint-Auban
- INSTITUT AVENIR PROVENCE **La Cantine** – Restaurant self
Rue Balard à Saint-Auban
- MM. SANCHEZ, CAPARROS, Restaurant « **Les saveurs du Maroc** »
Place Péchiney à Saint-Auban
- Mme LEFEBVRE Laurie, Pizzeria « **Nonna Pizza** »
Cours Péchiney à Saint-Auban

La crise covid est derrière, nous espérons qu'elle le restera.

Un grand merci à tous nos commerçants qui ont résisté à cette crise sanitaire et à qui il a fallu force et témérité pour continuer leur activité. Merci aussi à tous les habitants qui ont tenu à faire travailler tous nos petits commerces. Alors avec ce printemps qui pointe son nez toute la Municipalité et moi-même, souhaitons à tous nos commerçants de beaux jours à venir.

Frédérique BARDIÈS – Conseillère municipale
Déléguée au Commerce local, Commerce forain et fêtes votives

...ET UNE ASSOCIATION DES COMMERÇANTS RENOUVELÉE

Après plusieurs années de sommeil, elle relève le défi avec l'aide de tous les commerçants de la Commune de redynamiser notre territoire par diverses manifestations.

N'hésitez pas à vous rapprocher de sa Présidente Justine PELLESTORD de « Mille et une bulles » à Château-Arnoux, et de son Vice-président Nicolas REYNIER « Petit Proxi » à Saint-Auban.

Toute l'équipe est impatiente de travailler ensemble pour nos commerces et nos habitants.

Le bureau :

Présidente : Justine PELLESTORD

Vice-président : Nicolas REYNIER

Trésorière : Valérie LOCATELLI

Secrétaire : Maryne COLLOMBON

Secrétaire adjointe : Elodie MAURIN



EUREKA, L'INTÉRIM QUI RÉVÈLE LES TALENTS

Eureka se positionne comme l'un des acteurs majeurs de l'entrepreneuriat à impact social au niveau national. Eureka opère depuis plus de 20 ans sur tous les périmètres de l'emploi et pousse chaque personne à révéler ses talents et à jouer son rôle dans la société. Dans près de 35 agences territoriales implantées en France & Outre-Mer, les équipes accompagnent les personnes en difficulté d'emploi et appuient les entreprises dans leurs besoins en recrutement et leurs engagements. A ce jour, Eureka a permis de remettre plusieurs dizaines de milliers de personnes en emploi.

VOTRE AGENCE EUREKA SAINT-AUBAN

L'agence Eureka Saint-Auban, qui a ouvert ses portes en septembre dernier, a déjà accompagné un grand nombre d'intérimaires. En voici un témoignage :

"Je remercie beaucoup l'agence Eureka pour son accompagnement dans ma recherche d'emploi, cela faisait plusieurs mois que je ne trouvais pas d'opportunité de travail qui correspondait à mes attentes et à mes qualifications, je me suis inscrit chez Eureka Saint-Auban et deux jours plus tard j'ai commencé une nouvelle mission qui me satisfait pleinement au quotidien, je tiens à les remercier pour leur écoute et leur savoir-faire."

Driss B.



Vous souhaitez rejoindre votre agence de proximité Eureka Saint-Auban ?

Adresse : 6 Cours Pechiney, 04600 Saint-Auban

Mail : st.auban@eureka-interim.fr

Téléphone : 04.84.87.04.11

Retrouvez plus d'information sur notre réseau d'agence sur : www.eureka-interim.fr/



BIENVENUE SUR LA COMMUNE

Chaque année, la ville de Château-Arnoux-Saint-Auban, accueille ses nouveaux habitants au cours d'une cérémonie.

Véritable tradition, cette cérémonie permet de présenter le patrimoine, les services et les projets de la Ville. Organisé dans

la salle du Conseil municipal, l'accueil des nouveaux habitants est un véritable moment d'échanges et de convivialité.

La crise sanitaire est venue bouleverser cette tradition et depuis 2020 aucune réception n'a pu être organisée.

Nous demandons aux nouveaux administrés de bien vouloir se manifester en Mairie auprès du Cabinet du Maire (04.92.33.20.29) afin qu'un accueil puisse leur être dédié.

NOUVEAUX PANNEAUX D'AFFICHAGE ET D'INFORMATION

Depuis le 01/01/2022 la Société propriétaire des panneaux d'affichage dits « sucettes » a rétrocédé gracieusement ces 14 équipements à la Commune, soient 28 faces.

Par convention, la Mairie a maintenu l'attribution au Théâtre Durance des 14 faces occupées habituellement (quelques emplacements changés).

Les autres faces ont été attribuées :

- 7 pour la commune, destinées à annoncer le patrimoine communal ou des informations utiles,
- 7 pour l'annonce des évènements associatifs ou municipaux.

Les associations ou organisateurs qui souhaitent en bénéficier, sont priés de contacter le service associations : Magali Carmona et Murielle Essaidi (04 92 33 22 36 - 04 92 64 37 77) à l'avance afin d'organiser un planning d'occupation. L'affiche reste à la charge du demandeur et la mise en place se fera gratuitement par les services de la commune.

Six nouveaux panneaux d'affichage public et libre ont été positionnés dans de nouveaux lieux de Font Robert à la Casse (réservés aux informations locales hors affichage électoral) :

- Place du commerce (Font-Robert) à côté de l'abri bus ;
- Allée des Érables, à côté du feu rouge ;
- Route du Cimetière, face au pont Sncf, en direction des Salettes ;
- Place Jean Jaurès, face à la Mairie
- Avenue des Lauzières, au rond-point, face à l'école Langevin ;
- Avenue Vincent Oulglouff (La Casse), à côté de l'abri bus.

Nous vous rappelons que l'affichage sauvage est interdit notamment sur les vitres des panneaux, abri bus ou sur tous autres supports tels que transformateurs.

Les affiches devront être retirées au plus tard 2 jours après la fin de la



manifestation (pour les sucettes la mairie s'en chargera).

Geneviève Pelegrina
Adjointe déléguée au Patrimoine
et à la Culture



BUDGET COMMUNAL 2022 QUATRE ENGAGEMENTS

SERVICES

INVESTISSEMENTS

MAINTIEN DE LA FISCALITÉ

ÉPARGNE NETTE POSITIVE

C'est autour de ces quatre engagements que l'orientation budgétaire 2022 s'est construite.

De la présentation de l'analyse financière communale par « P.Darrellis-consultant » début février au vote du BP 2022 début avril, plus d'une dizaine de réunions se sont tenues.

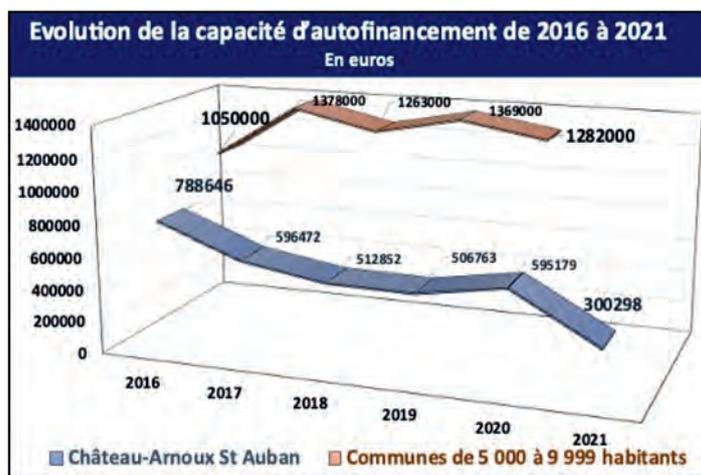
Commissions des finances, conseils municipaux, conseil informel, conseils de majorité, d'adjoints, réunions de travail... ont permis d'esquisser, dans un échange constructif ce que devait être le budget communal 2022.



OBJECTIFS

Un budget volontaire ne perdant pas le fil de nos engagements, mais aussi un budget rigoureux dans ses dépenses, optimisé dans ses recettes et dégageant ainsi une épargne nette positive (*) c'est-à-dire l'épargne, point capital d'un budget. L'épargne est le sésame permettant à la commune de réaliser ses projets, ses investissements et de financer ses actions au service de la population.

Or, comme le montre le graphique ci-après, la capacité d'autofinancement, c'est à dire le niveau d'épargne de la commune, est inférieur à la moyenne des communes de même taille que la nôtre, mais aussi depuis 2017, il se fragilise, rongé entre autres par la baisse des dotations de l'Etat vers la commune.



DOTATIONS DE L'ETAT ENCORE À LA BAISSE !

Si en 2022 la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) pour les collectivités reste inchangée à 26,8 Mds €, pour beaucoup de communes la «dotation

forfaitaire » est écrêtée à cause de « potentiel fiscal » trop élevé ! C'est ainsi, que cette année, la commune va encore perdre 52 000 € de dotations !

Si on additionne les pertes cumulées de dotations forfaitaires depuis 2020, c'est 230 000 € de ressources en moins pour la commune sur 3 ans et près de 3 M€ depuis 2013 !



2022 UNE ÉPARGNE NETTE POSITIVE

Disposer d'une épargne nette positive, c'est essentiel pour assurer le bon fonctionnement de notre commune, de ses services, en nous permettant de financer les investissements des équipements dont nous avons tant besoin.

La révision des bases des valeurs locatives renforcera un peu les recettes de la commune.

Mais ce ne sera pas suffisant pour compenser les pertes de ressources par ailleurs (baisse des dotations) ou l'augmentation de charges liées à la hausse du prix des carburants, des matières premières, la hausse des prix de l'énergie qui explose...

Il conviendra alors d'utiliser tous les leviers possibles pour optimiser les recettes et maîtriser les dépenses de fonction-

nement et éviter ainsi un ajustement de nos recettes par l'augmentation de la fiscalité.

Les moyens principalement décidés sont :

- Des économies sur les fluides, l'eau, l'énergie, l'éclairage public... pour le plus grand respect aussi de la biodiversité.
- Maîtrise de diverses charges générales de fonctionnement, des subventions aux associations, au CCAS.
- Maîtrise de la gestion des ressources humaines
- Révision de recettes tarifaires
- Contrôle et suivi des dépenses de fonctionnement, comptabilité analytique.

MAINTIEN DE LA FISCALITÉ

Le taux du foncier bâti restera inchangé à 46,88 €. C'est une volonté forte de la commune de ne pas alourdir davantage les charges des ménages, de ne pas nuire à l'attractivité de la commune et ce d'autant plus que cette année, suivant l'in-

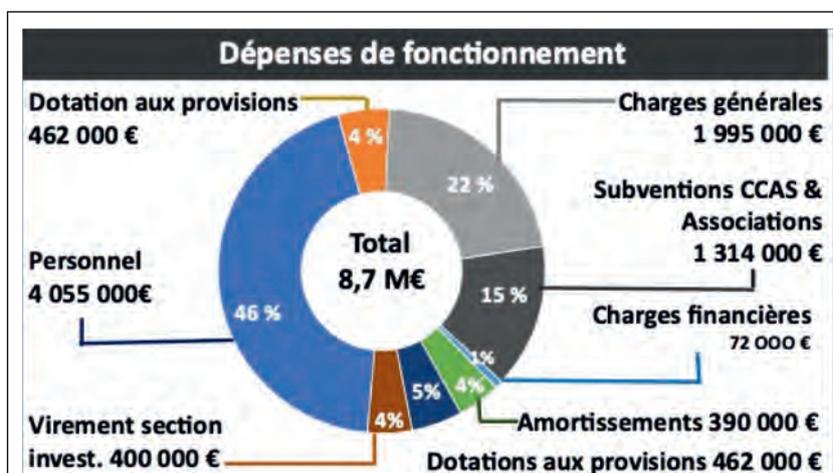
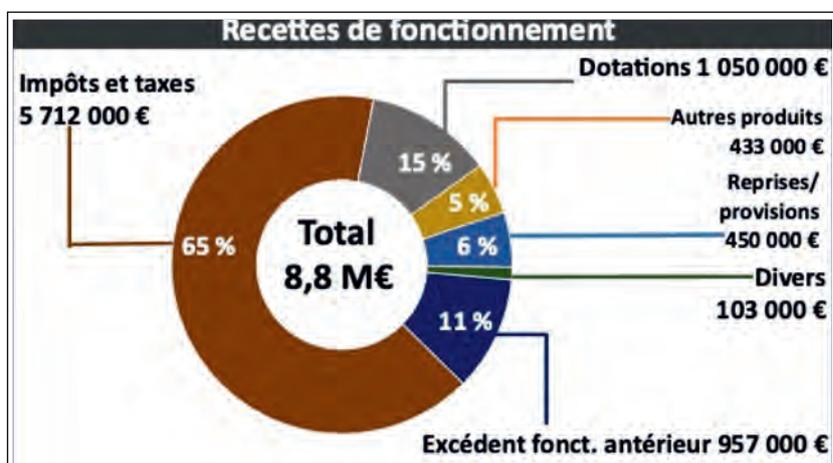
flation et le code général des impôts, la revalorisation des bases d'imposition de 3,4 % produiront pour les ménages une augmentation de la taxe foncier bâti.

BUDGET 2022

Le budget primitif 2022 s'établit à 8,7 M€ en recettes et dépenses. S'il consent des efforts d'économies sur des charges générales de fonctionnement en veillant scrupuleusement au maintien de nos services publics de proximité (navette communale, agence postale...) il maîtrise les efforts engagés pour agrémenter notre cadre de vie.

La dépense de personnel représente 46 % des charges de fonctionnement, quatre-vingt-dix-sept agents donnent du sens à la vie et à l'action communale.

Côté recettes, les impôts et taxes (5,7 M€) représentent 65 % des ressources communales. Les impôts directs locaux - taxes fonciers bâti et non bâti - s'élèvent à 2 422 854 €.





PROJETS D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'équipement : 4 579 217 €

Elles sont financées par les subventions, les cessions de biens, le fonds de compensation de la TVA, les amortissements et par l'excédent d'investissement reporté

qui s'élèvent à 1 393 250 €. Ces dépenses concernent une quarantaine d'équipements dans des secteurs comme les écoles, la petite enfance, l'enfance jeunesse, les bâtiments, la voirie... et principalement :

Programme rénovation énergétique groupe scolaire P.Lapie : 782 000 € subventions 494 490 €

Sécurisation des écoles et de la commune 2^{ème} phase : 117 000 € subventions 36 509 €

Réhabilitation et extension de la crèche « les petits plus » : 390 000 € subventions 166 527 €

Réhabilitation des vestiaires Grabinski : 568 000 € subventions 267 511 €

Réhabilitation logements communaux mis en location : 97 000 €

Restructuration pour un accueil enfance-jeunesse de l'ancien groupe scolaire Henri Wallon

1 428 000 € subventions 229 590 €, en cours 500 000 €

Etudes ingénierie projets « Petites Villes de Demain » Maison de Santé, schéma d'aménagement de la commune et étude OPAH-RU : 48 000 € subventions 27345 €

Etude en vue de la révision du PLU : 44 000 €

Budget participatif : 36.000 €



ZOOM COÛT ÉNERGIE

Début janvier dernier nous avons été informés d'une augmentation de **66%** des coûts de l'énergie électrique pour la commune, soit une dépense supplémentaire de **170 000 €** !

En cause, depuis septembre 2021 : la hausse de la demande en énergie, l'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie, la spéculation sur les marchés du mégawattheure et maintenant la guerre.

Selon l'Association des Maires de France (AMF), en fonction des situations, les augmentations de coût pour les collectivités s'échelonnent entre 30 à 300 % pour l'électricité et le gaz.

Des dispositions « bouclier tarifaire » limitant la hausse à 4 % ont été prises pour les particuliers et pour les communes ayant 10 salariés ou moins ou ayant des recettes inférieures à 2 M€.

Pour les autres ce sera la loi du marché ! Alors que faire ? Devons-nous renoncer à faire fonctionner certains équipements ?

Après la baisse drastique ces dernières années des dotations, puis les frais de la crise COVID, allons-nous devoir modifier nos prévisions budgétaires, adapter la fiscalité pour financer cette dépense, activer la provision budgétaire de la commune ?

La protestation s'amplifie dans les collectivités. Lettres du Président de l'AMF et de l'Association des Petites Villes de France au 1^{er} Ministre, résolution du Sénat le 8 mars demandant la création immédiate d'un « fonds d'urgence de compensation » pour limiter l'impact de la hausse sur les finances locales et d'appliquer « un taux de TVA réduit sur les factures énergétiques » des collectivités territoriales.

LES ÉLUS COMMUNAUX SONT PRÊTS À S'ENGAGER PLUS FORTEMENT POUR OBTENIR DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES

(*) L'épargne nette correspond à l'excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement et moins l'annuité de la dette. Elle mesure l'épargne disponible pour le financement des investissements

Gerard BENOIT
1^{er} adjoint délégué aux finances

POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITE

Ce sont quelques 97 agents municipaux qui assurent, chaque jour, leurs missions pour rendre un service au public de qualité.

Ils sont tous investis dans leur travail qu'il soit de proximité, de terrain mais, ne l'oublions pas, également dans « l'ombre ». Il est important que chacun puisse être remercié aujourd'hui pour cet investissement quelquefois méconnu. Chaque agent, quelque soit ses missions, occupe une place importante pour maintenir l'équilibre de l'organisation communale et mérite d'être mis en lumière.

Les agents d'entretien qui prennent leurs tâches très à cœur pour permettre une utilisation optimale et en toute sécurité de tous les bâtiments communaux.

Les ATSEM qui accompagnent tous les jours le corps enseignant et ainsi apportent attention et bienveillance aux enfants.

L'équipe technique qui ne ménage pas ses efforts pour garder la Commune agréable, propre et facile à vivre. Elle assure l'entretien de tous les équipements et participe aux nouveaux investissements

La police municipale qui assure prioritairement une mission de prévention pour pallier aux incivilités.

Les agents des services administratifs, qui chacun dans leur domaine et spécificité, garantissent l'application de la réglementation de plus en plus rigoureuse. Ils participent à la mise en œuvre des décisions politiques et assurent le fonctionnement courant dans des domaines très variés qui nécessitent une réelle expertise tels que la gestion des

cimetières, l'urbanisme, les finances, la gestion du personnel, le foncier, les élections, l'agence postale, les affaires scolaires, la communication, le sport, l'environnement, le lien associatif, la gestion des salles, les projets opérationnels... et les formalités administratives de toutes sortes.....(impossible de citer ici la nature de toutes les missions assumées)

Un grand Merci à tous !

Toute cette Equipe, dans son ensemble et sa diversité, est indispensable à la gestion quotidienne de notre Collectivité.

Nous restons, chacun d'entre nous, à la disposition des administrés pour satisfaire leurs demandes et les accompagner au mieux dans leurs démarches.

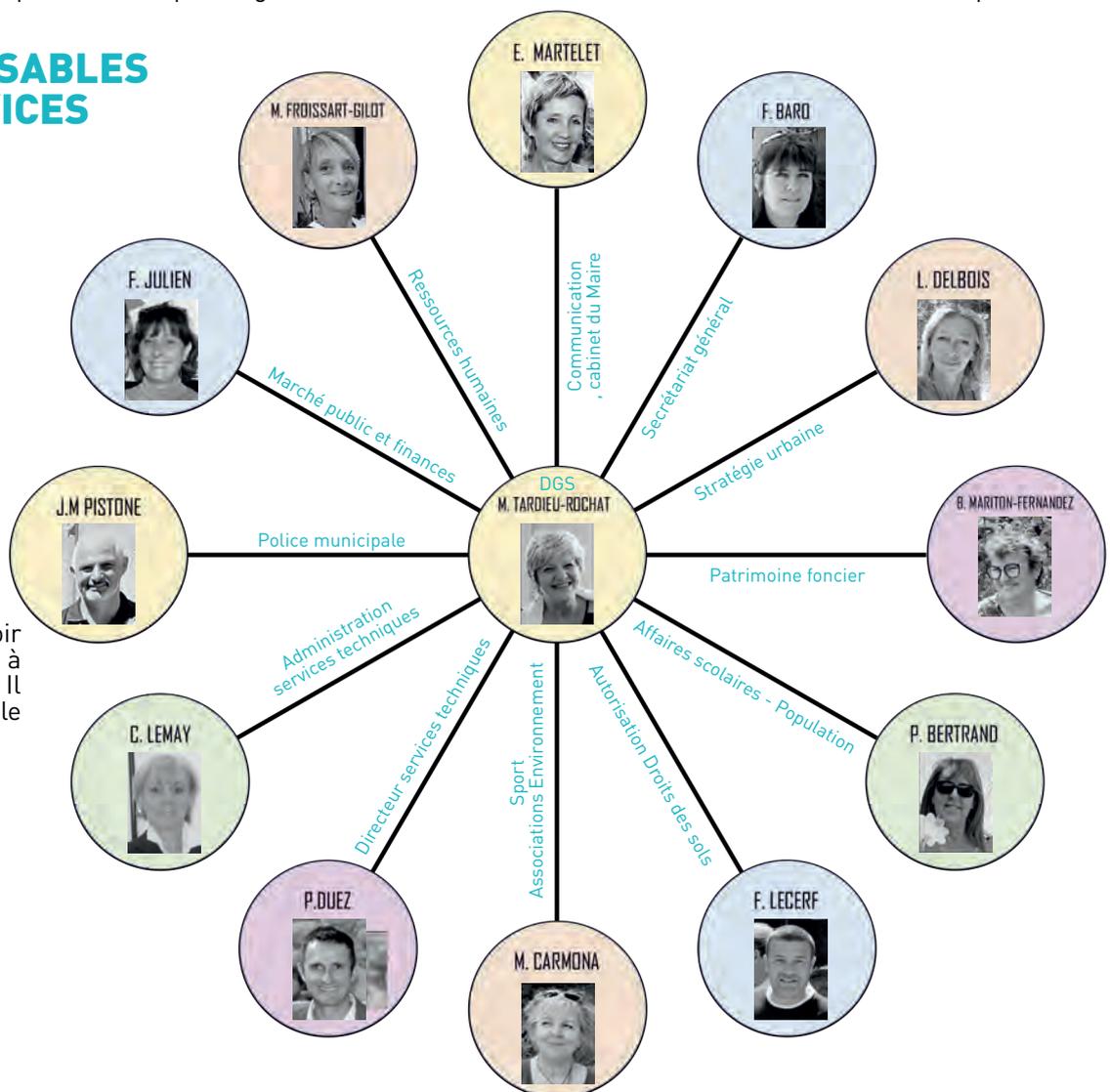
Nous sommes tous, par conviction, les premiers défenseurs de notre Service Public que nous servons depuis de nombreuses années et pour certains, pendant toute une vie professionnelle.

Myriam TARDIEU-ROCHAT
Directrice Générale des Services

Je mesure la chance que l'ensemble des Elus et moi-même avons de pouvoir nous appuyer sur le professionnalisme, l'investissement et l'expérience de chacun des agents de la Commune sous la responsabilité de la Directrice. Merci à eux

René VILLARD
Le Maire,
Conseiller départemental

LES RESPONSABLES DES SERVICES



J-M PISTONE, a fait valoir ses droits à la retraite à compter de juin 2022. Il sera remplacé par Lucille SMADI.

RÉPARATION DU MUR DE SOUTÈNEMENT DU FOURNAS

ETAT DES LIEUX

Le pont du Fournas a connu un désordre (effondrement partiel de la maçonnerie) suite à des travaux en tranchée contre le parapet en 2018.

En effet des travaux d'enfouissement de câbles électriques avaient conduit à réaliser une tranchée en amont du mur de soutènement et à rendre la voirie totalement perméable au droit de cette bande.

Sur le chemin du Fournas, la voirie a donc dû être provisoirement élargie côté talus afin de permettre la poursuite, en sécurité, de la circulation automobile et occasionnellement de camions.



PROJET

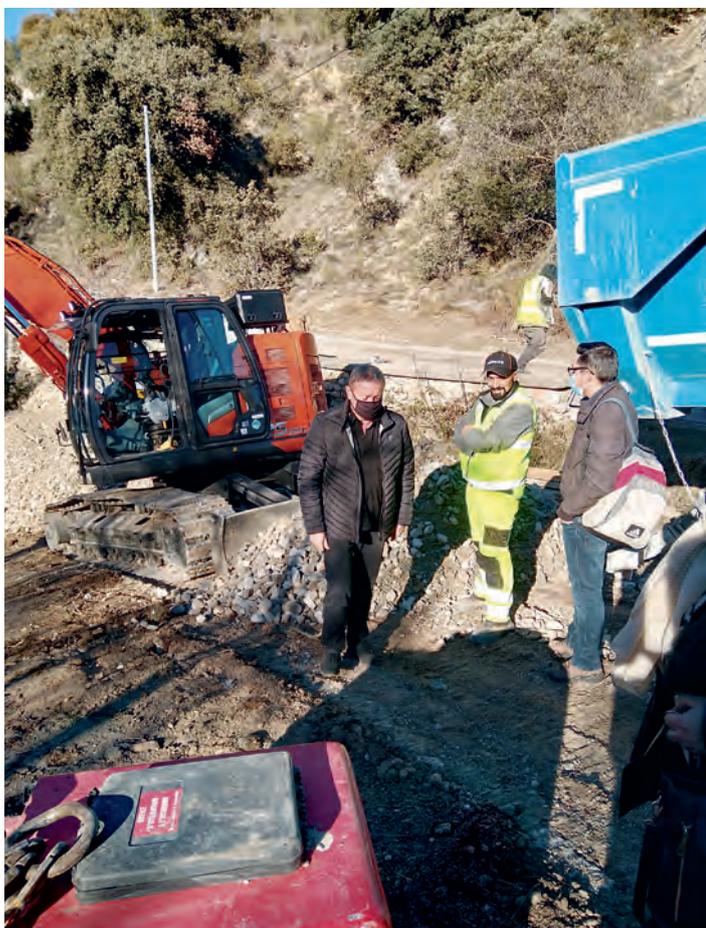
La Municipalité a décidé la réparation de l'ouvrage qui a consisté en des travaux de réparation de la maçonnerie du mur de soutènement de la route, de stabilisation du talus et de réparation de la voirie.

Les travaux ont ainsi démarré le 10 janvier 2022, sous la responsabilité du directeur des services techniques Philippe DUEZ et de l'adjoint délégué aux travaux de la Commune, Marc ROVIRA. Ils ont été confiés au groupement d'entreprises COSEPI FRANCE / DURANCE TRAVAUX, pour un montant de 88 000 € TTC.

Travaux de terrassement en masse et en tranchée pour réaliser l'assise et le blocage de l'enrochement ainsi que pour préparer la plate-forme pour la confection d'un talus définitif en remblai

Réalisation d'un enrochement percolé de béton, en pied de talus, en rive du cours d'eau (repéré en bleu).

Réalisation d'un talus en remblai faisant soutènement et blocage du mur en maçonnerie de pierres.



Réalisation du talus en remblai et compactage des couches successives de grave par compacteur télécommandé

Mur de soutènement existant :

- o Travaux de reconstruction du mur existant en maçonnerie de pierres et galets, compris couverture béton
- o Purges ponctuelles du mur existant, réparation de la maçonnerie, rejointoiement des pierres

Voie de circulation existante :

- o Remblaiement de la tranchée
- o Reconstitution de la couche de fondation et reprofilage dans le tronçon du pont, avec débord amont et aval de 5 m
- o Réalisation d'un enrobé BBSG 0/6 sur une épaisseur de 6 cm
- o Mise en place des blocs en pied du futur talus.



Mise en place des blocs en pierres du futur talus



Reconstruction du mur en maçonnerie de pierres



RENDU FINAL

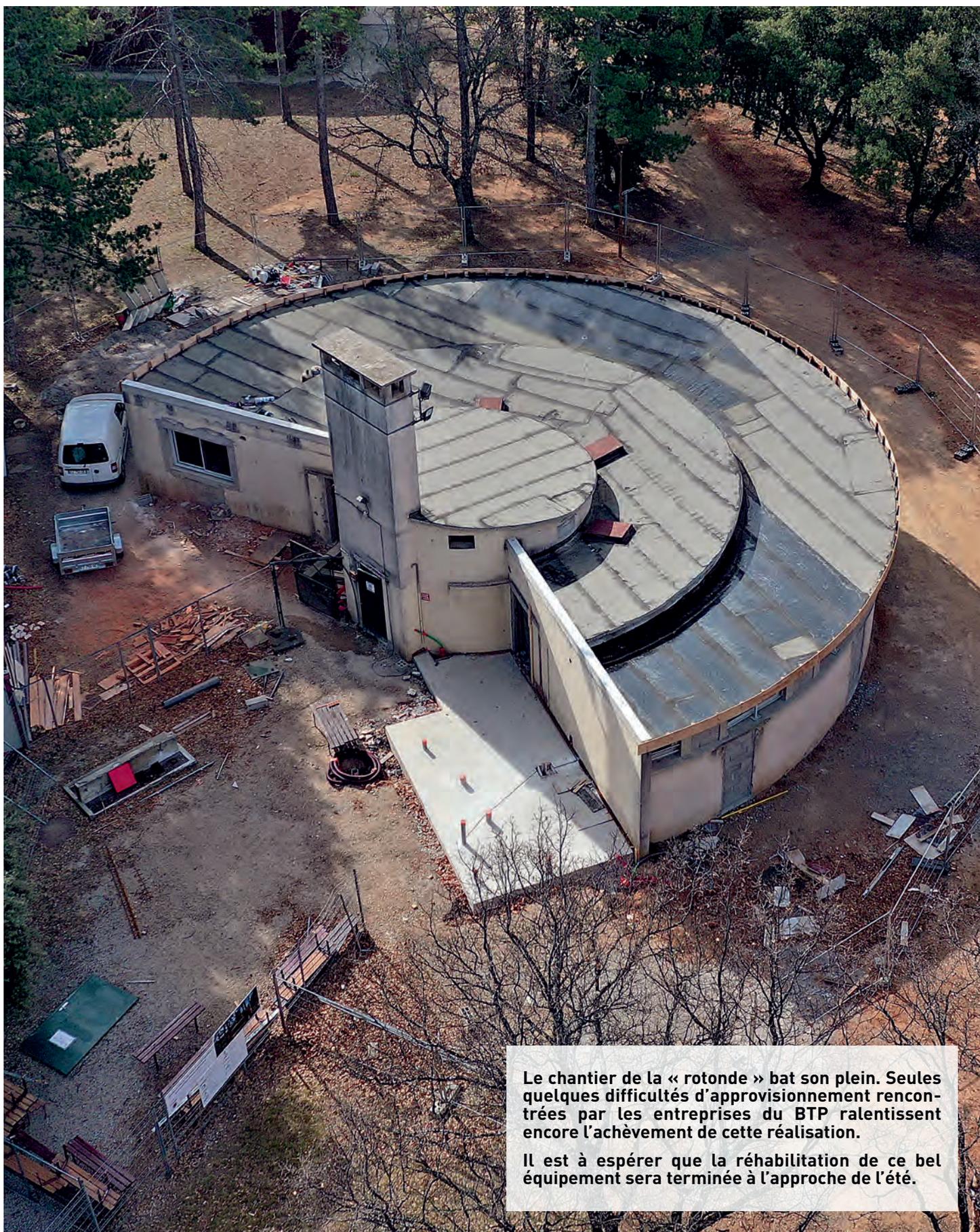
PANNEAUX DE PRÉ-SIGNALISATION LUMINEUX DU PASSAGE PROTÉGÉ AVANT LE COLLÈGE

Positionnés dans les deux sens, ces panneaux permettent, par leur clignotement d'alerter les automobilistes de la proximité du passage protégé emprunté par les collégiens Saint-aubannais pour traverser la route départementale au niveau du Barrasson. Cette

réalisation demandée par la Commune a été financée par le Syndicat Mixte du Sisteronnais Moyenne Durance d'Énergie et des Réseaux d'éclairage Public et de Télécommunication dont l'adjoint aux travaux de la Municipalité, Marc ROVIRA, en est le vice-président.



LES VESTIAIRES DU STADE GRABINSKI BIENTÔT OPÉRATIONNELS



Le chantier de la « rotonde » bat son plein. Seules quelques difficultés d'approvisionnement rencontrées par les entreprises du BTP ralentissent encore l'achèvement de cette réalisation.

Il est à espérer que la réhabilitation de ce bel équipement sera terminée à l'approche de l'été.

RÉHABILITATION DE LA CRÛCHE « LES PETITS PLUS »



- Les travaux de réhabilitation de la crèche halte-garderie existante et l'extension par transformation de l'ancien logement contigu, ont débuté à la fin du mois de janvier.

La durée est prévue pour 9 mois.

- Cette rénovation permettra au personnel de la crèche de travailler dans des locaux adaptés à l'accueil des familles et optimisés pour la garde des 25 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.
- Pendant la 2^{ème} partie des travaux, l'activité de la crèche se déplacera dans les locaux de l'ancien Hôtel Villiard à Saint-Auban, aménagés à cet effet.
- Le montant du marché des travaux, suivis par le directeur des services techniques de la Commune est de 298.693 € HT.

Le montant des subventions (ETAT-CAF) est de 167.500 €.

Marc ROVIRA

Adjoint délégué aux travaux et à l'énergie renouvelable.



POUR LE RESPECT DE LA TRANQUILLITÉ DE TOUS

Une série d'incidents malveillants et dangereux – feux de broussailles ; incendies de poubelles – ont à juste titre inquiété les riverains concernés.

Par voie de presse, René VILLARD, Maire de Château-Arnoux Saint-Auban, a condamné ces actes malveillants et a appelé les auteurs à réfléchir aux conséquences de leurs gestes.

Le moindre feu de poubelle peut dégénérer en incendie, pouvant malheureusement se transformer en accident très grave ou même pire, mettre en cause la vie humaine. Les conséquences matérielles sont souvent d'ampleur, avec des coupures de réseaux électriques, des destructions de bâtiments, des atteintes graves à la nature. Et par suite, le coût de ces dégradations matérielles est supporté par la collectivité, c'est-à-dire l'ensemble des citoyens.

Suite aux plaintes déposées par Provence Alpes Agglomération, les personnes impliquées dans ces dégradations n'ont pas tardé à être repérées par les gendarmes enquêteurs. La Gendarmerie a ainsi appréhendé 5 personnes jeunes, dont un mineur de 9 ans. Leurs parents seront aussi concernés par les poursuites que le Procureur de la République risque de mettre en œuvre à leur encontre.

De leur côté, les services sociaux communaux sont attentifs aux possibles dérives de certains adolescents susceptibles de commettre des actes irréfléchis. Enfin, l'usage de caméras nomades sera étudié en vue d'aider à la surveillance de lieux sensibles.

Le droit à la tranquillité est essentiel, et sera défendu sans relâche ni faiblesse par le Maire et les élus communaux.



NUISANCE LIÉE AUX CHIENS

Régulièrement, les services municipaux reçoivent les plaintes d'administré(e)s ayant à subir les nuisances provoquées par des aboiements fréquents et intempestifs des chiens de leurs voisins.

Aboier est certes un comportement normal pour un chien, mais les aboiements continus intempestifs, prolongés, ne constituent plus un inconvénient normal de voisinage mais un trouble anormal et une nuisance.

La loi ne pénalise pas directement les aboiements de chiens, mais sanctionne par contre les propriétaires ou possesseurs d'animaux qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. En effet, porter atteinte à la tranquillité du voisinage, et cela peut-être le cas pour les aboiements des chiens, est puni d'une amende de 3e classe.

INCIVILITÉ

D'autre part, depuis quelques temps et malgré les actions sur le terrain, nous sommes confrontés à une recrudescence d'animaux domestiques (chiens et chats) laissés en liberté sur le domaine public et livrés à eux-mêmes, avec tous les risques que cela peut engendrer. Pour eux c'est la liberté, mais pour la population ce sont des nuisances en tous genres : peurs pour les enfants ou les personnes âgées, déjections, risques d'accidents, aboiements...

Le bien-être de nos administrés demeurant une de nos principales préoccupations.

La sécurité étant l'affaire de tous, nous comptons sur votre responsabilité et votre civisme afin de ne pas laisser sans surveillance vos animaux domestiques en dehors de votre propriété. Nous avons prévu des tournées surprises de la fourrière qui capturera tous les chiens errants dans la Commune. Les frais de capture, de garde, de nourriture et d'identification éventuelle seront à la charge des propriétaires lors de leur reprise.

Nous espérons ainsi faire cesser ces incivilités qui nuisent à la quiétude de tous.

Il est également conseillé aux propriétaires de chiens ou de chats de les faire tatouer ou pucer et/ou de leur faire porter un collier avec une médaille ce qui permet une identification simple et rapide en cas de perte de l'animal.

La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous, savoir vivre en société c'est respecter les autres.

Nous comptons sur votre sens civique et vous en remercions.

Guillaume JULIEN
Adjoint délégué à l'urbanisme,
au foncier et au cadre de vie

ARRÊTÉ MUNICIPAL ABOIEMENTS DE CHIENS TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

DERNIÈRE MINUTE : de plus en plus de personnes de Château-Arnoux et de Saint-Auban, dans tous les secteurs de la commune, se manifestent pour se plaindre des nuisances sonores liées aux aboiements intempestifs des chiens.

Afin de préserver la quiétude de chacun, un arrêté municipal a été pris par M. le Maire, qui sanctionnera les propriétaires qui ne veilleront pas au respect de la tranquillité publique. Cet arrêté est rendu public par affichage en Mairie.



CÉRÉMONIE DU 19 MARS 2022 :

19 mars 2022 : cérémonie officielle de commémoration du 60ème anniversaire de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et du Maroc.

En écho aux cérémonies qui ont marqué ce 19 mars partout en France comme à Château-Arnoux Saint-Auban, le Chef de l'État a rappelé le caractère irréductible des souffrances,

des douleurs de ce qui a été vécu pendant ces huit années de guerre, sur le territoire algérien, qui était alors une colonie française, et en France même.

Le Chef de l'État a également condamné « les crimes inexcusables de la France » commis durant cette période. Le devoir mémoriel devra se poursuivre dans l'espoir que les douleurs et les séquelles de cette dramatique période de notre histoire s'apaisent.



SOLIDARITÉ AVEC LES RÉFUGIÉS UKRAINIENS

Des Jarlandins et des Saint-Aubannais se sont déjà manifestés pour accueillir une ou plusieurs personnes réfugiées et se sont fait connaître en Mairie.

De nombreux habitants ont manifesté leur solidarité en transmettant des dons. Qu'ils en soient ici remerciés. La collecte se poursuit, plus que jamais.

Pour sa part, la Municipalité a accueilli une famille, hébergée depuis quelques jours par des habitants de Château-Arnoux. Un jeune garçon a immédiatement été inscrit à l'école et au restaurant scolaire.

Comme nous l'avons affirmé dès le premier jour de l'agression du peuple Ukrainien, notre devoir est d'accueillir les réfugiés qui abandonnent tout derrière eux et se retrouvent complètement démunis.



PERSONNES ISOLÉES ET VULNERABLES : UN REGISTRE EST OUVERT

Soyons attentifs aux autres ! certaines personnes, isolées ou vulnérables, nécessitent une attention particulière.

Faites-leur connaître le registre des personnes isolées ou vulnérables...

Les personnes pouvant être inscrites sur ce registre nominatif sont :

- les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile,
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile,
- les personnes adultes en situation d'handicap résidant à leur domicile,

- les personnes les plus vulnérables (isolées, sous traitement médical, femmes enceintes).

En cas de déclenchement par les services de l'Etat d'une alerte de niveau 3 (vigilance orange « alerte canicule », plan hivernal, urgence départementale, risque exceptionnel), les services du CCAS entrent en contact avec les administrés inscrits sur le registre, afin de s'assurer de leur situation.

Si vous souhaitez vous inscrire à ce registre, ou procéder à l'inscription d'un proche, contacter le CCAS au 04 92 33 20 16.

Formulaire disponible ici :

<https://chateau-arnoux-saint-auban.fr/ccas/>

MOBIBUS À VOTRE SERVICE

Courses, rendez-vous médicaux ou autres... le MOBIBUS est un service gratuit, à destination des personnes ne disposant pas de moyen de locomotion de 65 ans et +, mais également pour un public sans condition d'âge, en situation d'handicap avec 80% d'invalidité.

Transport à la demande, ce service est accessible sur inscription.

En cette période de crise sanitaire, le MOBIBUS s'adapte : nombre de passagers limités, port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique à disposition.

Pour tout renseignement, contacter le CCAS au 04 92 33 20 16

PROGRAMME DES ATELIERS SÉNIORS EN 2022

Le CCAS et le centre social la Marelle s'associent à la Mutualité française et proposent des ateliers à destination des seniors.

Au programme :

- Les ateliers « entrainer sa mémoire », d'avril à juin
- Les ateliers « ma santé au menu » en mars et avril

D'autres ateliers seront programmés prochainement.

Pour tout renseignement :

CCAS : 04 92 33 20 16

Centre social la Marelle : 04 92 32 55 18

MA SANTÉ AU MENU

MUTUALITÉ FRANÇAISE

GRATUIT SUR INSCRIPTION

Repas offerts les séances 2 et 3

- Séance 1 : 29 mars de 13h00 à 18h00
- Séance 2 : 1^{er} avril de 12h00 à 17h00
- Séance 3 : 8 avril de 12h00 à 17h00

CENTRE SOCIAL LA MARELLE SAINT-AUBAN

Inscription obligatoire
CCAS : 04 92 33 20 16
La Marelle : 04 92 32 55 18

ATELIER ALIMENTATION ET MAINTIEN DE L'AUTONOMIE

- Equilibre alimentaire adapté à chacun
- Idées de menus
- Lecture des étiquettes alimentaires
- Activité physique

Nos partenaires :

#BienVieillir

ENTRAINER SA MÉMOIRE

MUTUALITÉ FRANÇAISE

GRATUIT SUR INSCRIPTION

Les lundis de 9h00 à 11h00

- Avril : 11 et 25
- Mai : 2, 9, 16, 23 et 30
- Juin : 13 et 20

CENTRE SOCIAL LA MARELLE SAINT-AUBAN

Renseignements et inscriptions
CCAS : 04 92 33 20 16
La Marelle : 04 92 32 55 18

ATELIER D'ENTRAÎNEMENT POUR RENFORCER LES MÉCANISMES DE MÉMORISATION

- Entretien sa mémoire
- Participer à des exercices ludiques
- Partager un moment de convivialité

Atelier de 9 séances hebdomadaires

Nos partenaires :

#BienVieillir

8 MARS 2022 – JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Faire progresser l'égalité des sexes dans le contexte de la crise climatique est un des plus grands défis du 21^e siècle.

Le thème de la Journée internationale des droits des femmes retenu pour le 8 mars 2022 est « L'égalité des sexes aujourd'hui pour un avenir durable ».

Il nous permet d'analyser la façon dont les femmes et les filles mènent la voie en matière d'adaptation, d'atténuation et de réponse pour un avenir plus durable pour l'ensemble de l'humanité.

Les femmes sont plus vulnérables aux impacts des changements climatiques que les hommes, car elles sont en majorité les plus pauvres de la planète et dépendent davantage des ressources naturelles.

Elles assument une responsabilité disproportionnée lorsqu'il s'agit d'assurer l'alimentation de leur famille, de se procurer de l'eau ou du matériel combustible, tâches que le dérèglement du climat rend plus longues et plus difficiles. La rarefaction des ressources et la nécessité de se déplacer sur de plus longues distances pour se les procurer,

les exposent à davantage de violence

Cependant, on hésite encore à reconnaître le lien essentiel entre genre, équité sociale et changements climatiques. Dans le même temps, les progrès réalisés vers un monde plus égalitaire entre les sexes sont freinés par des crises qui se multiplient (sanitaires, conflits armés...)

L'association l'Entrée des Artistes et l'atelier intergénérationnel ont réalisé une superbe exposition photos à la Ferme de Font-Robert mettant en lumière à travers des messages, des tableaux ou portraits de femmes ce thème. Les enfants des ateliers intergénérationnels ont partagé leur perception de l'égalité femme-homme sous forme de dessins.

Certaines associations de la Commune ont souhaité s'associer à cette journée comme l'AïKIDO qui a organisé deux soirées portes ouvertes avec cours gratuits.

La Municipalité quant à elle, reste mobilisée et a élaboré pour la deuxième année une exposition virtuelle en vidéo pour que le message

parvienne à un plus grand nombre de personnes.

Nathalie SZAFRANSKI
Conseillère municipale déléguée
à l'égalité femme/homme
et à la maltraitance



RESTAURATION SCOLAIRE : LA FIN DES PROTOCOLES SANITAIRES !

Le 14 mars a marqué la fin des protocoles sanitaires.

Durant la crise sanitaire, le CCAS avait déployé la restauration scolaire en 3 sites, en investissant la salle des fêtes et la salle de motricité de l'école Font Robert. Cette solution provisoire a permis le respect du non brassage et de la distanciation.

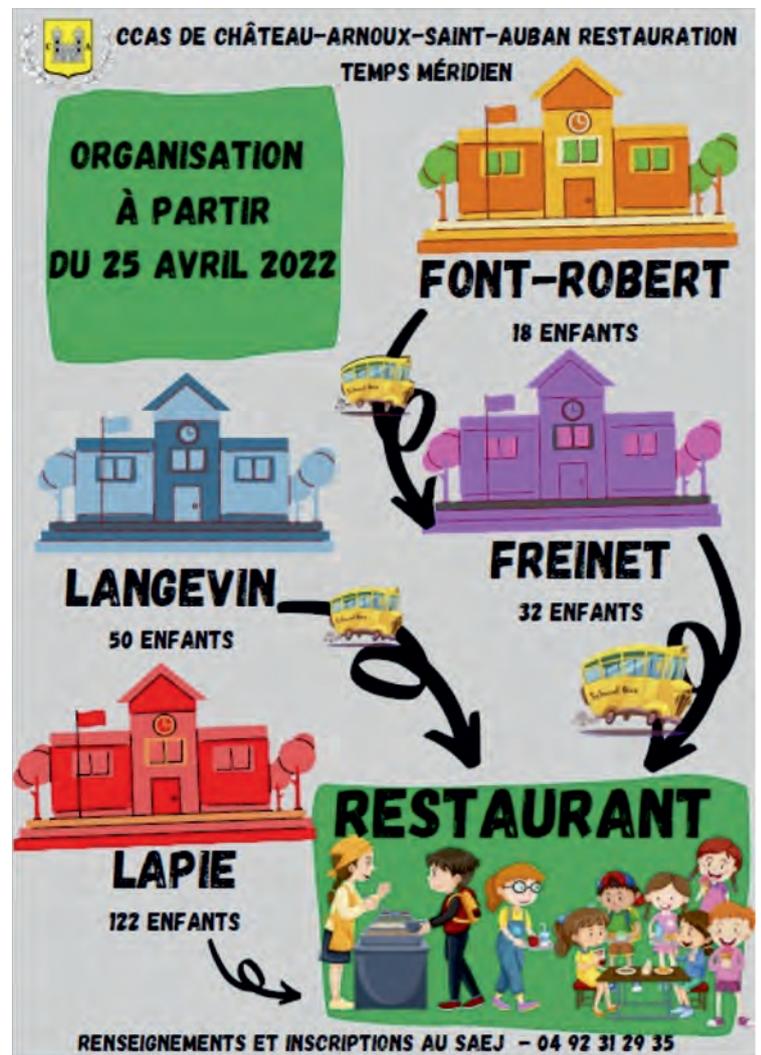
À compter du 25 avril prochain, après les vacances de printemps, tous les écoliers de la commune reprendront le chemin du restaurant scolaire de Saint-Auban.



PÉRISCOLAIRE ÉCOLE LANGEVIN

En raison d'un retour aux fonctionnements classiques à compter du 25/04, les enfants des classes élémentaires de l'école Langevin retrouveront un périscolaire mutualisé avec l'école Freinet, de 16h30 à 18h45.

Renseignements et inscriptions au SAEJ - 04 92 31 29 35



DU NOUVEAU AU PÔLE ENFANCE JEUNESSE

LE RALLYE PETIT CITOYEN 2022

Le « Rallye du Petit Citoyen » sera organisé le 6 mai prochain !

Cette action, reconduite tous les 2 ans durant le temps scolaire, permet à tous les enfants de CM1 et CM2 scolarisés sur la commune de partager un temps convivial et ludique autour des Valeurs de la République. Les élèves vont à la découverte des institutions présentes sur le territoire pour comprendre leurs rôles et leurs fonctionnements (Mairie, CCAS, Gendarmerie, Police municipale, Pompiers, services de protection de l'enfance, etc.)

Sous forme de jeux en équipes, les jeunes écoliers réaliseront des reportages photos, et pourront poser des questions grâce à un « livret citoyen » faisant le lien avec les connaissances abordées en classe.

Rires, bonne humeur, solidarité, et esprit d'équipe en perspective pour cette belle journée !



OPÉRATION JOBS D'ÉTÉ

Durant tout le mois d'avril, le Point d'information jeunesse accompagne les jeunes dans leur recherche de job d'été, et pas seulement...

De nombreux ateliers sont proposés les mercredis et samedis : rédaction de la lettre de motivation, du CV, simulation d'entretien d'embauche, informations sur les formations au BAFA, repérage des compétences invisibles, les secteurs qui recrutent, le volontariat et l'engagement...

Avis aux employeurs et recruteurs : afin de favoriser la mise en relation avec les jeunes candidats, faites passer vos propositions de stage, jobs d'été au Point d'Information Jeunesse !



Pour tout renseignement :
06 45 80 78 26 / 04 92 31 29 35
ccas-pij@mairie-casa04.fr
www.facebook.com/pijcasa04

LES VACANCES DE PRINTEMPS AU CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs la Passerelle propose, pour les prochaines vacances, des programmes d'animation riches et variés : découverte de l'aïkido et du taekwondo, tir l'arc, mais aussi des sorties piscine et zoo de la Barben, un rallye photo, du jardinage, des actions de sensibilisation à la préservation

de l'environnement... pour petits (à partir de 3 ans) et moins petits, pour tous les goûts !

Renseignements et inscriptions : SAEJ 04 92 31 29 65
ccas-saej@mairie-casa04.fr

N'HESITEZ PAS A POUSSER LA PORTE DU PIJ

Adolescents et jeunes adultes sont accueillis par le personnel du Pôle Enfance Jeunesse toute la semaine à la Maison des Associations, pour apporter aide et renseignements en relation avec les centres d'intérêt de la jeunesse.

Les loisirs, l'orientation scolaire et professionnelle, l'engagement personnel par exemple dans un service civique local ou international, révélation et valorisation des talents, aucun sujet n'est étranger aux animateurs du PIJ.

Retrouvez également Jérôme sur le site « Les promeneurs du Net », spécialisé dans la prévention et la sensibilisation sur les usages et contenus numériques (jeromepijcasapdn)

LAEP PIC & POC (PIQÛRE DE RAPPEL)

Vous trouverez au service Pic & Poc des espaces de jeux, de lecture, de création... mis à la disposition des familles afin de partager du temps privilégié avec son (ses) enfant(s).

Pic & Poc accueille les futurs parents et/ou les enfants âgés de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent.

Pic & Poc peut également être un premier lieu de socialisation pour l'enfant. Favorisant les échanges entre parents et/ou entre parents et professionnels de la petite enfance formés à l'écoute, Pic & Poc est un lieu convivial pour discuter de parentalité.

Le lieu d'accueil enfant-parent PIC & POC est un service du CCAS de Château-Arnoux-Saint-Auban agréé par la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes de Haute Provence.

Pic & Poc se situe au local de La Chêneraie, Avenue des écoles (proche du gymnase Paul Lapie à Saint-Auban).

Nous vous accueillons tous les mardis et vendredis entre 9h00 et 11h00 (fermeture annuelle pendant les vacances de fin d'année).

Pour tout renseignement, contacter le Service Animation Enfance et Jeunesse ccas-laep@mairie-casa04.fr / 04.92.31.29.35

WANTED !



En 2022, Pic et Poc soufflera ses 10 bougies ! Afin de préparer un petit temps convivial, nos services lancent un avis de recherche sur les petits, devenus grands, ayant fréquenté ce service depuis 2012 !

Manifestez-vous auprès de Magali, au 04 92 31 29 35 ou ccas-laep@mairie-casa04.fr

**STRUCTURE
INFORMATION
JEUNESSE**

Maison des Associations - 0460 Château-Arnoux-Saint-Auban
Accueil gratuit, anonyme et sans rendez-vous

Lundi	14h00-17h30	Mardi	14h00-17h30
Mercredi	14h00-17h30	Jeudi	14h00-17h30
Vendredi	14h00-17h30	Samedi	Sur RDV le matin

Contacts :
☎ 04 92 31 29 35
✉ pij@mairie-casa04.fr
📄 [facebook.com/pijcasa04](https://www.facebook.com/pijcasa04)

Pic & Poc
Lieu Accueil Enfant-Parent

Rencontrer d'autres parents

Jouer avec d'autres enfants

Accueil gratuit, anonyme et sans inscription

Les Mardis et Vendredis de 9h à 11h

Local de La Chêneraie

Enfant de moins de 6 ans, accompagné d'un adulte référent.

Renseignements : CCAS - Château-Arnoux-Saint-Auban
Service Animation Enfance et Jeunesse 04.92.31.29.35

Francine OBELISCO
Adjointe déléguée aux affaires sociales
à la solidarité et au logement.

ATELIER DE MUSIQUES IMPROVISÉES

Immeuble Communal, Chemin du Lac,
04160 Château-Arnoux
contact@ami-asso.fr – tél. : 04 92 62 61 64

Installée à Château-Arnoux depuis 1990, l'AMI est un lieu de création musicale d'envergure internationale qui favorise l'échange et la rencontre, entremêlant projets musicaux, accueil à résidence d'artistes et production de CD grâce au studio d'enregistrement installé dans ses locaux. Les productions sont labélisées sous le Label Durance et distribuées par Absilone-Socadisc.

Les deux dernières productions du Label Durance :



[Frenchtown Connection - Pierre Fénelichel - oct. 2021]



[Maluca Beleza - Caroline Tolla - sept 2021]

Lieu de culture et d'échanges, l'Atelier de Musiques Improvisées propose de multiples activités et événements autour du jazz et des musiques vivantes.

Les « JazzOralies » proposent une programmation de soirées musicales tout au long de l'année, autour du jazz, du blues, de la pop et de la chanson française.

Des activités pédagogiques sont proposées : stages et ateliers d'ensemble jazz et blues, cours de chant jazz...



[Stage jazz nov. 2021]



[Rencontre AMI - école de musique - janvier 2022]

En janvier 2022, le partenariat avec l'école de musique de Saint-Auban a pu reprendre après ces deux années d'interruption due à la crise sanitaire. Un travail sur le blues et l'improvisation rassemble une fois par mois une quinzaine de participants, professeurs et élèves de l'école de musique de tous âges et tous niveaux accompagnés par les formateurs de l'AMI.

L'AMI bénéficie du soutien de la commune de Château-Arnoux Saint-Auban, de Provence Alpes Agglomération, du Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence, de la caisse locale du Crédit Agricole de Château-Arnoux.

ASSOCIATION SPORTS LOISIRS DE LA MOYENNE DURANCE (ASLMD).

"L'activité de notre association (140 adhérents) a été perturbée ces derniers mois en raison de la pandémie, qui nous a contraint à annuler nombre de randonnées et sorties à la neige.

Toutefois, dans le cadre de ces contraintes, nous avons néanmoins pu organiser une dizaine de randonnées classiques et 2 sorties neige, dont une semaine à la station des Karellis, avec en moyenne entre 20 et 35 participants.

L'avenir s'annonçant meilleur, nous avons pu établir un calendrier prévisionnel jusqu'à l'été prochain avec une cinquantaine de randos les lundis et jeudis sur la journée et jeudi AM avec notre Amie Jeannette. A cet égard, notre ancienne Présidente Jeannette BLOT s'est vu récemment honorer de la médaille de bronze Jeunesse et Sports, pour son engagement depuis plus de 35 ans au mouvement associatif communal."



ATELIER CULTURE JAPONAIS SUKI DESU

L'atelier a repris avec succès au mois de septembre et pour cela, je remercie toutes les personnes qui portent de l'intérêt à l'association.

Au programme, cours de Japonais, cours de cuisine japonaise, Cours théoriques et manuels sur le Japon, cosplay, lecture, jeux de société japonais...

Événements à venir :

- A partir de fin mars (date à prévoir) : cours d'initiation à l'ikebana.
- Fin avril- mai : vente Captain Tortue (vêtements) dans le jardin japonais.

Renseignement : FRANÇOIS Aurélie
06 38 83 09 01 - 04 92 32 13 07 - aurwen77@gmail.com
<http://atelierculturejaponaisukidesu.blog>

CLUB DE JUDO

Le club de judo vous permet de pratiquer le judo/jujitsu.

Des formations vous seront dispensées : .

- Arbitrage.
- Stages techniques avec des internationaux.
- Katas pour présenter la ceinture noire 1er Dan.
- Compétitions officielles ou circuits, Judo ou Jujitsu (Judo Karaté) combats.

Nous avons formé 5 ceintures noires en 7 ans. On travaille aussi avec d'autres clubs de l'extérieur (Marseille-Aix en Provence-Digne). Club familial qui permet à chacun en fonction de ses motivations de s'épanouir.

ASSOCIATIONS CHERCHENT JEUNES ANIMATEURS !

Vous avez envie de travailler sur le terrain au contact des jeunes, vous aimez organiser des événements, vous avez une âme d'artiste ? Les associations MJC, Joie et Soleil et Elan C', à Château-Arnoix Saint-Auban, vous proposent de vous engager dans un grand projet d'éducation populaire en direction de la jeunesse. Vous travaillerez en binôme avec un-e autre jeune salarié-e qui aura le même contrat et les mêmes missions que vous. L'un-e sera embauché-e par l'association Joie et Soleil, l'autre par la MJC, en Parcours Emploi Compétences, 30 heures par semaine.

Votre rôle ?

Aller à la rencontre des adolescents dans l'espace public pour les inviter à s'organiser, et à s'investir dans la vie citoyenne et associative. Les aider à concrétiser leurs projets. Organiser et animer des événements artistiques, sportifs et festifs ouverts à tous. Tenir des permanences régulières ouvertes aux jeunes.

Votre profil ?

Vous avez un BPJEPS ou une expérience associative avec des jeunes. Vous connaissez bien le public adolescent. Vous avez un intérêt pour les pratiques artistiques. Autonome, vous savez prendre des initiatives et vous avez le sens des responsabilités. Vous aimez aller sur le terrain, vous n'avez pas peur d'aller au contact des personnes dans l'espace public.

Vous voulez en savoir plus ?

Écrivez à mjccasa@gmail.com
ou téléphonez au 06 83 53 48 77.

ASSOCIATION GYM VOLONTAIRE

GV SPORTS CASA

2022
2 COURS DÉCOUVERTES OFFERTS !

UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE
POUR TOUS, PRÈS DE CHEZ VOUS !
AU GYMNASSE GRABINSKI

PILATES-STRETCHING : LUNDI DE 9H À 10H
STRETCHING EN PROFONDEUR

GYM TRAINING : MARDI DE 9H À 10H
TRAINING MAINTIEN EN FORME

GYM DOUCE : JEUDI DE 14H30 À 15H30

L.I.A. : VENDREDI 9H À 10H
CARDIO-TRAINING CHORÉGRAPHIÉ

COTISATION POUR LE SEMESTRE
(LICENCE COMPRISE)
PILATES-STRETCHING : 78€
TRAINING, DOUCE, L.I.A. : 82€ POUR 1 COURS
2 COURS ET PLUS : 108€

CONTACTS
GVSPORTSCASA@YAHOO.COM
06 89 41 01 43
06 74 24 37 84

PASS SANITAIRE valide OBLIGATOIRE

ne pas jeter sur la voie publique

L'UNAFAM 04

UNAFAM 04, association de familles de personnes vivant avec des troubles psychiques, organise une :

JOURNÉE D'INFORMATION SUR LA DEPRESSION RESISTANTE SAMEDI 30 AVRIL 2022 DE 9H À 17H À CHATEAU-ARNOUX (SALLE DE LA MAIRIE - 1^{ER} ÉTAGE)

Cette journée est destinée aux familles ou aux proches et vous permettra de :

- mieux cerner les spécificités et les retentissements ;
- connaître les stratégies thérapeutiques adaptées ;
- identifier les ressources possibles pour vous et vos proches.

Cette journée est gratuite, animée par une psychologue clinicienne et une bénévole de l'Unafam. Le repas est offert.

Le nombre de place étant limité à 12 personnes, il est nécessaire de vous inscrire et d'assurer votre engagement sur unafamjourneeinfo300422@orange.fr afin de ne pas laisser de places vacantes lors de cette journée.

L'UNAFAM ORGANISE AUSSI UNE FORMATION PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE LES 7 ET 8 JUIN À CHATEAU ARNOUX (SALLE DE LA MAIRIE, AU REZ DE CHAUSSÉE)

Cette formation, d'une durée de 2 jours et dispensée par des formateurs accrédités, s'adresse à tout type de public désireux de se former aux premiers secours en santé

mentale. Elle est l'équivalent des premiers secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en nécessité.

L'objectif étant de développer des compétences dans la reconnaissance des signes d'un trouble de santé mentale, et d'acquérir un savoir-faire pour apporter un soutien immédiat à la personne et l'accompagner vers une prise en charge adaptée à sa situation.

Ce programme, validé par des experts, se base sur des apports théoriques, des jeux pédagogiques, des vidéos et des travaux en sous-groupes. Formation gratuite et cofinancée par l'ARS.

Pour plus d'informations, contactez dès-à présent l'Unafam 04 au : 07 67 18 66 88 ou sur 04@unafam.org

JOIE ET SOLEIL

Cet été, Joie et Soleil accueillera 30 jeunes ukrainiens.

Le centre de vacances de Joie et Soleil se situe à Chauffayer (05) en pleine nature, dans un lieu magique du Champsaur, au pied du petit Chaillol. Au bout d'une petite route... quand le goudron s'arrête, c'est là !

Nous avons expérimenté que faire équipe est le préalable à toute action d'envergure et qu'on ne fait bien que ce qu'on fait ensemble. Une de nos réussites a été la relance du bénévolat. Le bénévolat qui donne du sens, donne envie, nous fait du bien et fait des miracles. Nous pouvons compter sur plus de 50 bénévoles.

Ouverture à d'autres cultures... et aux plus défavorisés.

Pour les 200 jeunes que nous recevons l'été, nous veillons à l'équilibre entre activités culturelles, artistiques et de plein air. Espagnols, italiens et français vivront un échange de jeunes Erasmus +. Deux séjours seront en immersion totale en Anglais. Deux volontaires européens nous accompagneront pendant deux mois. Notre "blog" sera ouvert à deux villages du Cameroun et du Mali et nous avons réservé 30 places gratuites pour des jeunes ukrainiens.

Ces expériences internationales sont des graines de paix que nous semons dans le cœur des jeunes. Elles doivent pouvoir être vécues par tous, y compris par des enfants porteurs de handicaps. Enfin, une cagnote solidaire, discrète, permet de ne laisser personne au bord du chemin des vacances et de ses belles rencontres.

Zéro gaspi et entretien des locaux...

Avec des cuisiniers bénévoles, nous avons choisi une alimentation qui fait appel à des producteurs locaux, à des circuits courts et à des produits "Bio". L'objectif est le "zéro gaspi". Grâce à nos chantiers solidaires, nous procédons petit à petit à la réfection de notre centre, pour un accueil sobre mais confortable.

Nous sommes d'inébranlables optimistes et continuons de marcher avec dynamisme sur le chemin passionnant de l'éducation populaire. En effet, nous avons appris que lorsqu'on marche, on avance et avons la conviction qu'on ne réussit que ce en quoi on croit.

Contact : mail : joieetsoleil@free.fr
Tél. : 06 08 12 89 25 - Site : joieetsoleil.fr

TAEKWONDO

Vincent HERNOUX, enseignant de l'association « Taekwondo Moyenne Durance » a remporté plusieurs titres en para-karaté (handisport) depuis le début de la saison.

- Début novembre Trophée Bushido karaté
- Mi février coupe des Bouches du Rhône
- Fin février championnat régional

Pour finir il conserve son titre de champion de France remporté dernièrement à Dijon avec les compliments et félicitations de Mr Dominique Valera figure internationale du karaté et full contact.



M. Dominique VALERA et M. Vincent HERNOUX
enseignant de l'association Taekwondo Moyenne Durance

TENNIS ADAPTÉ

Journée autour des Sports de Raquettes organisée en collaboration avec les Comités Directeurs de Sport Adapté des AHP et HA (CDSA 04 et 05), les IME de CASA, Gap, Orpierre, Pertuis (?), les Comités de Tennis des AHP et des HA (Comité 04 et 05), les Comités Départementaux Olympiques et Sportifs des AHP et des HA (CDOS 04 et 05), et le TC CASA.

Une quarantaine d'enfants en situation de handicap sont attendus lors de cette après-midi. Ils seront rejoint par les licenciés de l'école de tennis du TC CASA autour de ces ateliers sportifs (tennis, tennis de table, ateliers sportifs à définir...).

Le sport adapté s'adresse aux personnes en situations de handicap, souffrant de déficience intellectuelle ou de troubles psychologiques. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de découverte du tennis et des sports de raquettes et permet aux jeunes de plusieurs établissements de se rencontrer. Le but de cette journée est de permettre aux enfants des IME de pratiquer de nouvelles activités sportives et de se rencontrer. Le sport repose sur des valeurs sociales éducatives et culturelles. Il est facteur d'insertion, de sociabilisation, de respect des règles et des différences. Il s'agit de rendre l'activité sportive accessible à tous dans le respect des capacités de chacun.



© Comité Départemental de Tennis des Hautes-Alpes

TONY SANCHEZ A L'ÉTOFFE D'UN CHAMPION

Ce jeune habitant de la commune a débuté la compétition d'enduro et endurance en 2018. Agé d'une vingtaine d'années, il peut déjà s'enorgueillir d'un beau palmarès obtenu en 125 c3 puis 250 EXC-F. Depuis ses débuts, Tony fréquente assidument les podiums jusqu'à se hisser, en 2021, sur la plus haute marche à l'issue du championnat de ligue de Provence d'endurance. L'année dernière il a également remporté le titre de vice-champion de France d'enduro. Sur sa lancée victorieuse, il brigue à présent le titre de champion de France et entend bien conserver celui de champion de la ligue PACA.

Vous pouvez le suivre et l'encourager sur sa page Facebook (Tony Sanchez) ou son compte Instagram (tonysanchez.111). Nous souhaitons à ce talentueux passionné tout le succès qu'il mérite !



Trail LA SANTAUBANAISE 2^{ème} édition est organisée par l'association TRAIL LOISIRS CASA, sur la commune de 04160 Château-Arnoix Saint-Auban.

Le Trou de l'Aigle (25.5km) sera le support du :

- 1^{er} CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE TRAIL Court.
- Challenge des Trails de l'Unesco Géoparc de Haute-Provence 2022.
- Super challenge FSGT 13.

Au programme :

- Quatre parcours Trail loisirs CASA
- Marche 12 km chronométrée
- Courses enfants

Départ Avenue du Stade, Espace Grabinski 04600 SAINT-AUBAN

Courses Enfants (gratuites) : 400m, 800m, 1.5 km, 3 km, 4.5 km. 1€ sur chaque inscription reversé à l'association Espoir pour Guillaume - www.espoir-pour-guillaume.org

Renseignements : trail.casa@gmail.com

Jean-Pierre 07 81 78 93 83 - Inscriptions : www.KMS.fr

Ter Championnat Départemental de Trail★

2^{ème} édition

TRAIL LA SANTAUBANAISE

5 JUIN 2022

Nouveaux Parcours

7 km	200 d+
12 km	400 d+
★ 25.5 km	950 d+
35.5 km	1350 d+

Marche 12 km 400 d+ chronométrée et courses enfants
04160 Château-Arnoix Saint-Auban

Inscription kms.fr 1€/dossard reversé à l'asso Espoir pour Guillaume

La LIGUE PACA, le KickBoxing Team Jma et la ville : Château-Arnoix Saint Auban présentent

CHATEAU-ARNOUX

ESPACE ESCANEZ

SAMEDI 23-DIM. 24 AVRIL

OPEN DU SUD

KICKBOXING - K¹ RULES

MUAY-THAÏ . FULL-CONTACT . PANCRACE

ENTREE GRATUITE
11h - 18h

SUPER Val Durance

BUVETTE DE QUALITE Tél : 0603560733

UN ESPACE FITNESS SUR L'AÉRODROME DE CHATEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN.

Vous êtes nombreux à parcourir le chemin autour de l'aérodrome de CASA. Plusieurs dizaines voire centaines quand le temps est au beau fixe. Des sportifs, des familles avec leurs enfants ou des promeneurs avec leurs animaux de compagnie courent ou marchent sur les 3,5 kilomètres que représente le tour de l'aérodrome. Le spectacle des décollages et des atterrissages est permanent pour le plus grand ravissement des petits et des grands.

Le Centre National a installé des bancs pour que vous puissiez vous reposer où tout simplement observer le ballet aérien quotidien.

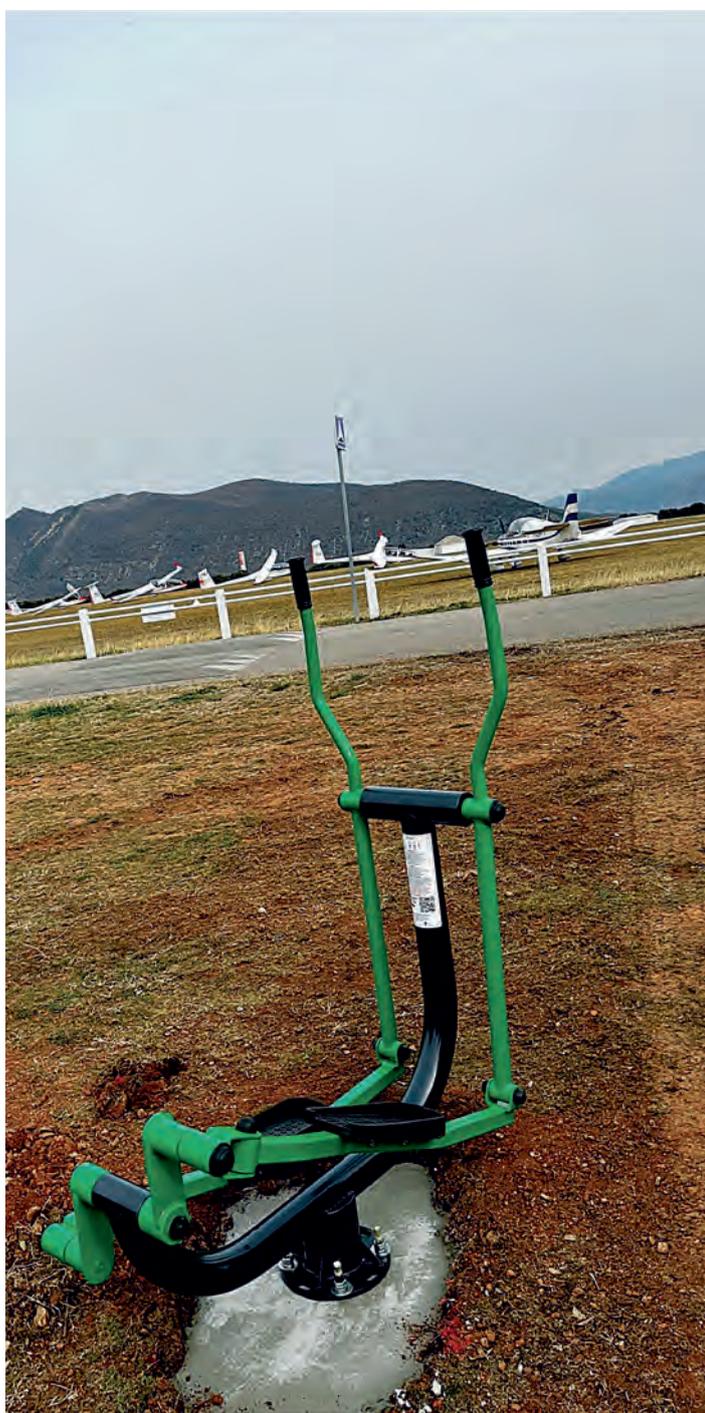
Des tonnelles ont été implantées récemment sous lesquelles vous pouvez pique-niquer, elles sont situées devant le bâtiment administratif.

Depuis peu vous pouvez aussi faire du sport sur un espace de Fitness. Des agrès spécialement adaptés sont disponibles pour que vous puissiez faire quelques exercices à l'issue de votre tour d'aérodrome.

Rassurez-vous les exercices proposés sont accessibles à tous et deux agrès sont spécialement étudiés pour les personnes à mobilité réduite. L'espace est réservé aux adultes ou aux mineurs de plus de 14 ans accompagnés d'un adulte. Lisez bien les instructions avant de pratiquer.

L'aérodrome est ouvert à tous et nous serons très heureux de vous y voir encore plus nombreux !

Jean-Émile ROUAUX
Président de la FFVV



LIRE ENCORE ET TOUJOURS À L'ÉCOLE DE FONT ROBERT

Depuis 2018, les lectrices de la MJC, Sabine AKROUN et Monique LECOMTE, en partenariat avec l'équipe pédagogique, ont permis de mettre en évidence la richesse de la lecture avec les tout-petits. Au fil des années, toutes les classes ont bénéficié de leurs interventions.

L'année 2021-2022 clôture ce projet par une grande fête du livre et de la littérature de jeunesse.

À partir de trois auteurs pressentis, l'équipe pédagogique a constitué un fonds important de livres. Pendant les deux premiers mois de l'année scolaire, tous les enfants et les parents de l'école ont emprunté et lu : un livre par jour.

À l'issue de cette période, l'école a organisé une élection, où chacun devait voter pour « son auteur préféré ». Le dépouillement a été réalisé par les enfants en octobre dernier.

L'auteur gagnant, Edouard Manceau, viendra rencontrer les élèves et leurs familles et proposer des ateliers en mai prochain.

Un nouveau nom pour affirmer l'importance de la lecture chez les jeunes enfants

L'école de Font-Robert, à la différence des autres écoles de la commune, porte uniquement le nom du quartier. L'équipe souhaitait qu'à l'issue de ce grand projet autour de la lecture, l'école prenne le nom de l'auteur élu.

Après plusieurs échanges et une concertation avec le conseil de quartier, le Maire et le Conseil municipal ont validé cette belle idée. L'école s'appelle désormais « Ecole maternelle Edouard MANCEAU ».

Elle sera inaugurée en présence de l'auteur le 3 juin 2022.

Evelyne FALAIX
Adjointe déléguée aux affaires scolaires
Enfance et Jeunesse



LA PISTE « 10 DE CONDUITE »

La Gendarmerie en partenariat avec GROUPAMA - RENAULT et TOTAL a organisé une opération "10 de conduite" dans toute la région PACA.

Concernant notre département, celle-ci s'est déroulée du 28 mars 2022 au 1 avril 2022 pour le collège Camille REYMOND de CHATEAU ARNOUX pour les classes de 3^{ème} (environ 150 élèves) au Boulodrome José ESCANEZ.

La piste « 10 de conduite » permet aux plus jeunes de conduire une voiture sous l'égide d'un instructeur de la Gendarmerie Nationale. Cette dernière s'est en effet associée à Groupama, Renault et Total depuis 1995 pour la mise en œuvre de la piste « 10 de conduite ». Ce dispositif est réservé aux établissements scolaires, tourne toute l'année dans les collèges et lycées. Le but de cette semaine est de sensibiliser ces collégiens, futurs conducteurs, à la bonne attitude au volant et à anticiper les dangers de la route.

Un cours théorique sur le comportement, les pratiques à risque. Des exercices théoriques sont proposés et différents thèmes y sont abordés : les dangers de la drogue, de l'alcool, de la vitesse, l'usage du téléphone ou encore l'incivisme au volant et les connaissances en matière de code de la route.

Ensuite, les jeunes prennent le volant avec un accompagnateur sur piste sécurisée. C'est l'occasion de passer en revue les vérifications à faire avant de démarrer, et de prendre conscience de la concentration nécessaire à la conduite.

Pour la pratique, nous disposons de 3 véhicules (RENAULT Clio) équipés de double commande, de matériel pédagogique ainsi que le renfort de 03 militaires du PMO PEYRUIS

La partie théorique est dispensée par moi même.

Adjudant François GUILBAUD de la BMO de Manosque



UN DÉFILÉ DE CARNAVAL FINALEMENT SOUS LE SOLEIL



Ils sont venus nombreux le mercredi 2 mars fêter le carnaval, suite à l'invitation de l'association l'Entrée des Artistes en partenariat avec la Municipalité.

La balade musicale est partie de la place de la Résistance. Une soixantaine de personnes était présente, avec un seul mot d'ordre : « faites du bruit ». Direction place du commerce à Font - Robert, puis, retour par l'allée Cavalière et la Place Camille Reymond, pour finir sur le parvis de la salle des fêtes avec un goûter offert.

Parents, grands - parents, enfants tout le monde était ravi de cet après-midi très réussie.

Un grand Merci à toutes et à tous d'être venus avec nous faire la fête! Ainsi qu'aux bénévoles et à la police municipale d'avoir veillé à notre sécurité.

Geneviève Pelegrina, Adjointe déléguée à la Culture et au Patrimoine



SAINT-AUBAN A PLUS D'UN SIECLE !

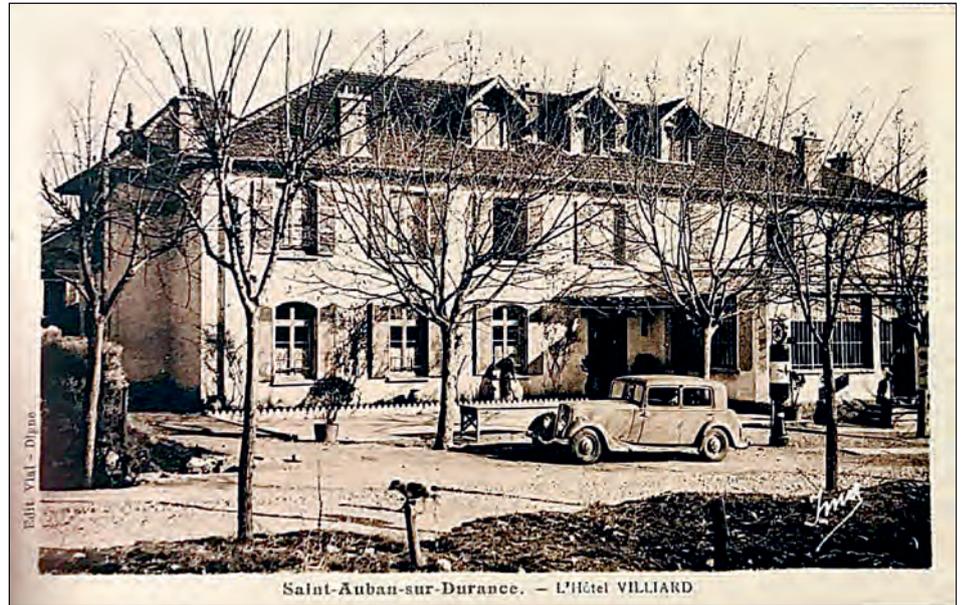
NAISSANCE DU COMMERCE ET DES SERVICES

Il y a plus d'un siècle que l'Usine Alais & Camargue et sa Cité Ouvrière de Saint-Auban sont nés. Dès 1917 la Société des Maisons Moulées de Salindres couvrait les (futurs) rues et avenues : Antoine-Jérôme Balard (ouest uniquement), Henri Merle, Adrien Badin et Saint-Claire-Deville, de « blocs » de 2, 4 voire 6 logements. 220 logements construits et habités en une seule année. Ces maisons avec toit-terrasse goudronné, à un ou deux niveaux, sans isolation, sans cave ni « vide sanitaire », ne nécessitaient aucune fondation. Les rues de la Cité ont été tracées suivant un plan orthogonal qui offre un optimum de protection, et d'exposition, au couple Roi de la région : le Mistral – et l'Ensoleillement ! Au début, selon un rapport du Ministère de la Culture (Sylvie Denante – en 2000) « des chaînes aux entrées de la localité soulignaient le caractère strictement privé du lieu. » Dans cette Cité l'habitat individuel groupé est une des caractéristiques principales. 54 % des logements sont de ce type. La Vieille Cité reprend le modèle du " Carré Mulhousien " mis en place en plein essor industriel à Mulhouse en 1850. Projet de « logements unifamiliaux avec jardin » qui sera poursuivi dans « l'Alsace allemande » après la défaite de Napoléon III face à la Prusse – et qui permit de loger jusqu'à 13% de la population de la ville ! Contrairement à Saint-Auban, ces habitations disposaient de caves qui étaient hélas inondées à chaque grosse crue de l'Ill (fleuve) !

Plus tard, quelques opérations d'ensemble vont étendre et transformer le paysage de la Cité devenue « Péchiney ». Les commerces s'installent autour de l'axe majeur matérialisé par les « deux » cours Péchiney et la Place éponyme. Plus de 2000 personnes habitent déjà à Saint-Auban à l'aube de la deuxième guerre mondiale.

LA CITÉ S'AGRANDIT

Ce n'est qu'en 1950 que la localité éclatera progressivement avec de nouveaux quartiers au sud de l'Avenue Alsace Lorraine jusqu'à la Casse et au Fournas. En 1954 elle « franchit » la Nationale : les coteaux de Clubières, Fanchironette et la Colline se couvrent de pavillons, voire de véritables Villas pour les particuliers ou les Cadres de Direction de l'usine. Original : la majorité des nouveaux résidents de Clubières étaient membres du Mouvement National d'Autoconstruction Coopérative « Les Castors », d'inspiration chrétienne. A ce titre ils ont pu bénéficier de quelques aides de leur employeur. Dans



Saint-Auban-sur-Durance. – L'Hôtel VILLIARD

ces nouveaux quartiers, la voirie, en lacets, est tracée selon les courbes de niveau. Au sommet de Clubières la SNCF a construit des logements collectifs pour les Cheminots. Avec le lotissement de la Casse, créé en 1962, Saint-Auban a toutes les caractéristiques d'une petite « ville moyenne » avec tous ses équipements. On y trouve stade, gymnase, piscine, école publique et privée, poste, église, salle des fêtes, cinéma, tous les commerces d'alimentation, des bains publics, une mairie annexe, dispensaire, hôpital, maternité, centre de formation, etc. A la fin des années soixante l'extension de Saint-Auban est achevée. C'est à partir de 1980 que le Géant de la Chimie, suivant l'exemple de tous les grands Groupes Industriels français, va se désengager de la quasi totalité de son patrimoine immobilier qui comprenait plus de 700 logements et pavillons. Une vente à des conditions préférentielles aux salariés locataires – aux commerçants et professions libérales, titulaires de baux emphytéotiques souvent très anciens. Les infrastructures, les Voies et les réseaux de distribution sont – en partie – mis en conformité avant d'être cédés à la ville. Les infrastructures sportives et culturelles suivent le même chemin. En 1989 la commune « unifiée » prend le nom de Château-Arnoux-Saint-Auban. C'était le vœu le plus cher de José Escanez (maire de 1977 - 2008), qui est né, à grandi, et est décédé à l'âge de 88 ans dans cette Cité ouvrière. Il fut un syndicaliste réputé, un footballeur célèbre dans toute la Provence durant 25 ans, avant de devenir une personnalité

politique de premier plan.

COMMERCES, SERVICES

En 1915 le seul bâtiment de l'immense Plateau de Saint-Auban était un vieux cabanon, situé à l'emplacement de l'actuel Hôtel Villiard (ex MFR provisoirement inemployé mais où mûrit un projet municipal). C'est là que Monsieur Antoine Siaud stockait des coupons de draps et des tissus. Il ouvrait de temps à autres pour vendre sa marchandise aux premiers habitants de Saint-Auban. Jusqu'en 1932 les bâtiments à usage commercial ou de service, vont surgir un peu partout. Certains sont aujourd'hui introuvables. Comme la Boucherie Blanc, sous l'ancienne Chapelle de la Rue Henri Merle, elle aussi disparue. Un abattoir de fortune était à la Gare - « les Arabes qui y travaillaient pendaient les carcasses aux branches des Mûriers » évoquent les premiers souvenirs « écrits » sur Saint-Auban. » Face à la Boulangerie, se trouvait le Dispensaire du Docteur Emile Guigues qui était assisté de deux infirmières, religieuses de la Sainte Enfance de Digne. Après l'inauguration de l'Hôpital, en 1926, les familles Mauquier et Bernasconi occuperont ces locaux. Mais aussi l'andalou Bartolome Belmonte qui est le jardinier de l'Hôpital. Nous le citons car son fils Auguste (célèbre président du Foot, et du puissant club omnisports L'USCASA) est le plus ancien saint-aubannais de naissance (1922) – « battu » de quelques semaines par Lily Carraz (Madame Martin – le Centre Récréatif) !

On y trouve également un dentiste de Digne, Franck Feydedié, qui vient un jour par semaine. Et aussi la première Coopérative (qui vend également du Tabac), et qui est gérée par l'usine. Elle est dirigée Par M. Teissier, aidé par Mlle Plume, caissière, et Mme Colomb, vendeuse. Bientôt il y aura deux dentistes à la Cité : M. Casanova et Mme Clary (l'épouse du Docteur Clary). Marius

Villiard qui avait tenu la première cantine, à l'entrée de l'usine, se voit offrir la gérance d'un bar—hôtel—restaurant (le futur Hôtel de la Cité - aujourd'hui remplacé par Pharmacie, cabinet médical et logements). Devant l'hôtel, monsieur Payan élève poulains et chevaux nécessaires aux transports - notamment vers l'usine et à l'intérieur de l'entreprise. Le commerce s'installe

aussi rue Adrien Badin avec l'épicerie Gaubert où le café est torréfié. Et, au coin de la Place et du Cours: un magasin de chaussures dont le dernier exploitant sera le "Commandant Dupery" de Sisteron -et le premier "Marchand de Vins et Spiritueux. Ce sera Monsieur Veynes (qui arrive justement de Veynes où il est né !

René GALVEZ

LA VIE D'UN TROGLODYTE CONTEMPORAIN DANS UNE GROTTTE DU RAVIN DU BARASSON DE 1924 À 1964

Entre 1924 et 1926, la direction de l'usine A.F.C, créée en 1916, implantée dans le quartier de ST.AUBAN sur la rive gauche de la Durance, avait fait appel à de nombreux travailleurs étrangers pour la main d'œuvre de sa production.

Des polonais, entre autres, s'installent avec leur famille sur la cité. D'autres célibataires sont logés dans les bâtiments pour « célibataires », construits au départ pour loger les prisonniers de guerre allemands recrutés pour la main d'œuvre de l'usine et de la cité. Arrive à ST.AUBAN, en 1924, Monsieur Eugène SZAJOUSKY d'origine polonaise, célibataire, ancien légionnaire, né le 18 janvier 1892 à VARSOVIE.

Anecdote racontée par M. WALKOWSKI : « Ces équipes de légionnaires polonais avaient l'habitude de consommer pas mal d'alcool. SZAJOUSKY arrivait au travail de plus en plus souvent ivre. Le directeur de l'usine, M. GRABINSKI le convoqua et lui dit : si tu recommences, je te mets à la porte de l'usine et de la cité. Ce qui devait arriver arriva, SZAJOUSKY fut mis à la porte. C'est à ce moment qu'il se réfugia dans cette grotte du Barasson, creusée sur le flanc gauche du ravin, face au « vieux filtre » qui se trouve au carrefour de la rue Balard et de l'avenue du Barasson. »

Ce troglodyte convaincu s'est toujours refusé à quitter ses habitudes de solitaire malgré les nombreux conseils et pressantes démarches de ses anciens camarades de travail, des chefs de fabrication de l'usine et de l'assistante sociale de la compagnie Melle MAGRON.

M. SZAJOUSKY, solitaire, sans famille, mais « libre » a vécu comme il l'avait voulu dans cette grotte humide, ouverte aux quatre vents, avec pour chauffage le bois qu'il ramassait et pour toilette l'eau du Barasson. Le 1er août 1964, vers 11h du matin, un des enfants qui lui rendaient de petits services, vient le voir et découvre Eugène couché au fond de la grotte, dans un état cadavérique. Le docteur CLARY, médecin de la compagnie, appelé sur les lieux, déclare que la mort n'a rien de suspect et délivre le permis d'inhumation.

Sa canne resta encore longtemps debout, accrochée à l'entrée de la grotte, toujours prête à servir aux pas chancelants de cet homme de 72 ans ! Puis un jour elle a définitivement disparu....de la « grotte de l'ermite », désormais ainsi appelée par les habitants de la commune.

D'après les notes de Simone BUFFE
Jaque DALCANT



ACTUALITÉ DU THÉÂTRE DURANCE

Voici un aperçu de l'actualité du Théâtre Durance pour les mois à venir. À noter, 5 spectacles au Théâtre, 2 spectacles hors-les-murs, et l'inauguration d'une nouvelle audio-balade à Peyruis. Attention, vous pouvez d'ores et déjà noter les dates des prochaines Escapades – 17 et 18 juin – pour des concerts gratuits en plein air sur le plateau des Lauzières. Et la présentation de la nouvelle saison les 28 et 29 juin.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter directement le Théâtre ou à vous rendre sur son site internet.

Contact : 04.92.64.27.34
info@theatredurance.fr
www.theatredurance.fr

MARDI 26 AVRIL / 19:00

Mardi surprise #2
programmation mystère

Et si vous veniez au Théâtre sans savoir ce que vous allez voir ? Une soirée où vous découvrirez la programmation une fois installés dans la salle.

VENDREDI 29 AVRIL / 21:00

Pueblo
Ascanio Celestini, David Murgia
théâtre musique

Accompagné par un musicien, David Murgia, passant du comique au tragique, se fait le porte-voix d'une galerie de personnages attachants, généreux et flamboyants.

JEUDI 05 MAI / 21:00

J'abandonne une partie de moi
que j'adapte
Théâtre National Wallonie-Bruxelles
Justine Lequette
Théâtre

Justine Lequette et ses acolytes abordent les questions clés qui portent sur le bonheur, la vie, le travail ou les utopies. Une réappropriation poétique et politique du film Chronique d'un été (1960).

MERCREDI 11 MAI / 10:00 + 16:00

Dans ta valise
Compagnie Rêve général !
Marie Normand
Théâtre, goûter-spectacle, en famille

Installés autour des interprètes, les tout-petits découvrent l'histoire d'un enfant qui vient d'ailleurs dans un espace fait de valises tour à tour support d'un théâtre d'ombre et source de lumière.

+ atelier théâtre d'objet
avec la compagnie
le samedi 14 mai (10:30 – 12:00)

VENDREDI 20 MAI / 21:00

Les Autres
Cie Accorrap – Kader Attou
danse musique

Six danseurs, entre hip-hop et contemporain, et deux musiciens aux instruments rares créent un univers singulier et nous invite dans un espace-temps fait d'inattendu, de surprise et d'illusion.

HORS-LES-MURS / LES ÉCHAPPÉES

23 – 25 mai / 19:00 à Oraison,
Barcelonnette et Digne-les-Bains

Manipulation poétique
Cie Raoul Lambert
magie, en famille

Attendez-vous à être bluffé, troublé, émerveillé par ces deux « conférensorcières » hypermnésiques. Un spectacle plein de malice et d'ingéniosité, à consommer dans les médiathèques du département.

31 mai – 03 juin aux Mées
(19:00 sauf le mercredi à 10:00)

La Fille suspendue
Bogat Theater
théâtre, gratuit

Trois comédien.nes et un musicien nous plongent dans l'intimité de Maryam, arrivée en France à six ans après la révolution iranienne, et évoquent le tiraillement entre deux cultures, deux langues.

+ atelier autour du son
avec un créateur sonore
le samedi 04 juin (10:00 – 12:00)

UNE NOUVELLE AUDIO-BALADE

samedi 04 juin / 18:00 à Peyruis
Inauguration audio-balade #4
avec Ottilie [B]

Après l'audio-balade réalisée à Saint-Auban par Loïc Guénin, le Théâtre Durance a confié à Ottilie [B], compositrice et musicienne, la création de sa quatrième audio-balade. Nous inaugurerons « Les anges dépassent » le samedi 04 juin à 18:00 à Peyruis (gratuit, sur réservation).

Et aussi ! 17 + 18 juin
Les Escapades, édition 2022

Le festival de musique Les Escapades revient en juin pour deux soirées de concerts en plein air. Des artistes à découvrir, restauration et buvette, pour un événement festif, convivial et gratuit. Rendez-vous pour fêter ensemble et en musique la fin de saison. (programmation à venir)

ET LA SAISON PROCHAINE ?

À la fin de chaque saison vient le moment de vous présenter la programmation de la saison suivante. Les 28 et 29 juin, nous vous invitons à venir la découvrir lors des soirées de présentation (ouvert à tous, gratuit, sur réservation à partir de mai).



LES DÉCHETS : UN DÉFI COMMUN À LA PORTÉE DE CHACUN

LE DÉFI DE LA PRÉVENTION ET DE LA GESTION DES DÉCHETS

Comme vous le savez, le sujet de la gestion des déchets représente un enjeu environnemental majeur mais également un défi économique et financier pour la collectivité.

Provence Alpes Agglomération (PAA) assume la compétence de la prévention et de la gestion des déchets au profit des 47 000 habitants de notre grand territoire de 1 500 km².

En 2021, ce sont 17 153 tonnes de déchets des habitants de PAA qui ont été enfouis dans les centres de stockage des déchets ultimes de Valensole (04) et du Beynon (VENTAVON - 05). Ces déchets resteront définitivement enterrés dans le sol de notre massif Alpin.

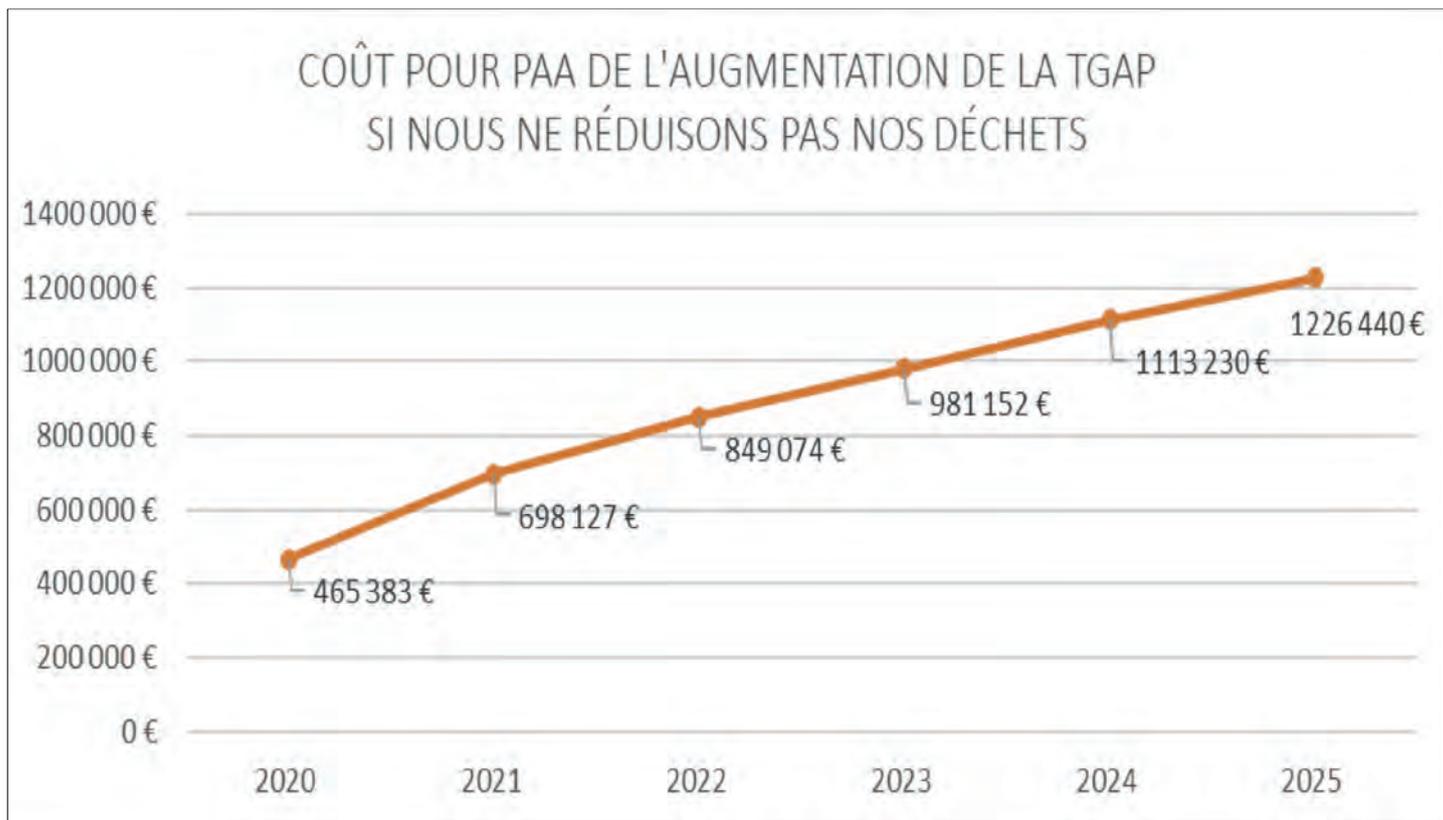
Au-delà de l'impact écologique et de l'héritage que nous laissons à nos enfants, ces déchets ont un coût important pour PAA et donc pour tous au travers du paiement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

La prévention et la diminution de nos déchets sont des enjeux majeurs pour chacun d'entre nous, que ce soit économiquement ou écologiquement.

Pour encourager à la réduction de l'enfouissement des déchets, l'État nous demande de réduire ces derniers de 50% entre 2010 et 2025 (Loi dite de transition écologique pour une croissance verte LTEPCV). Ci-dessous en vert les objectifs de la loi et en bleu les chiffres réels de PAA.

Nous sommes donc très loin des objectifs fixés. De plus, les coûts du traitement de nos Ordures Ménagères résiduelles (OMr) augmentent en raison de la réduction des autorisations d'enfouissement de nos déchets et de l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) par l'État.

Dès à présent et plus encore dans les prochaines années, l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) de 160 % entre 2020 et 2025 ainsi que la limitation des autorisations d'enfouissement de nos déchets conduisent à un déséquilibre de la situation budgétaire du service déchets. Ce constat s'aggravera années après années si nous n'agissons pas. La réduction des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) est le principal levier d'action qui permettra de limiter et contrôler les coûts de ce service public.

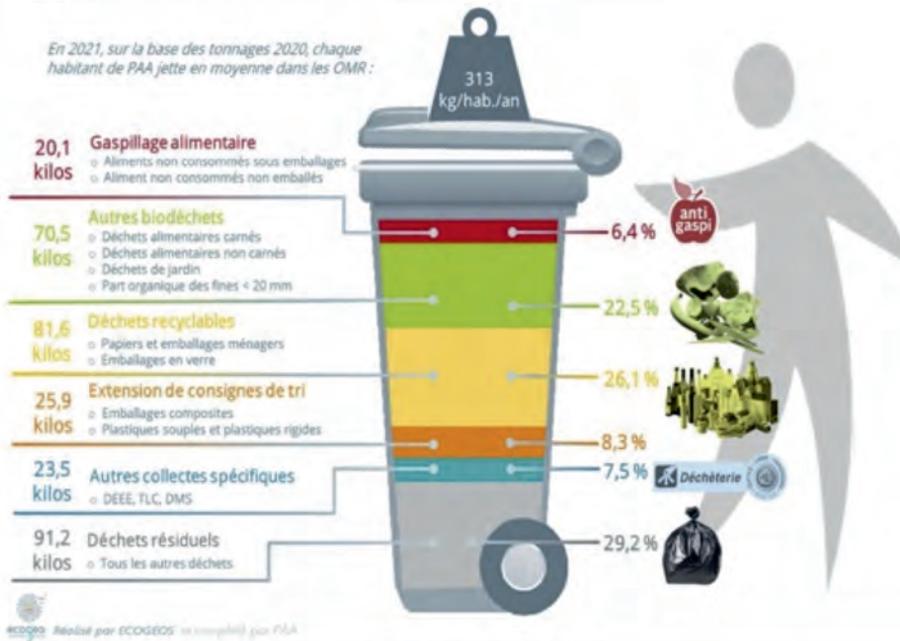


QUE CONTIENT NOTRE POUBELLE ?

provence
alpes

Ces déchets ont tous une solution !

En 2021, sur la base des tonnages 2020, chaque habitant de PAA jette en moyenne dans les OMR :



MONTANTS HT PAR AN

COÛT POUR L'ENFOUISSEMENT
2 172 000 €

RECETTES SI LE TRI EST RÉALISÉ
1 661 000 €

TOTALITÉ DES GAINS POSSIBLES
SI LE TRI EST RÉALISÉ
2 300 000 €

RIEN QUE LE TRI, 2 300 000 € D'ÉCONOMIES !

Comment limiter l'impact de l'augmentation de la fiscalité et des coûts de traitement ? En réduisant nos déchets.

En 2021, ce sont 5 124 tonnes de déchets recyclables qui ont été enfouies dans les centres de traitement de Valensole et du Ventavon. Ces déchets, s'ils étaient triés, permettraient d'économiser plus de 2 300 000 € par an.

Si nous ne jetions plus de biodéchets dans nos poubelles, tels que les déchets de jardins et les déchets de cuisines qui représentent 4 304 tonnes, nous économiserions 630 000 € par an.

Nous pouvons, tous ensemble, régler ce problème écologique et économique. Pour cela, des gestes simples suffisent :

TRIEZ vos déchets recyclables, ne les jetez plus dans les poubelles !

Il suffirait que chaque citoyen réduise de 20 % les déchets qu'il produit, par exemple en compostant les biodéchets.

Si vous avez un jardin, COMPOSTEZ vos déchets de cuisine, l'agglomération vend des composteurs pour 30 €.

Pour acheter votre composteur en bois de 400 L vous pouvez contacter le SYDEVOM, à Peyruis au : 04.92.36.08.32

Ne JETEZ PLUS vos déchets verts de jardins dans les poubelles, déposez-les en déchèteries ou compostez-les sur votre terrain quand c'est réalisable.

DEPOSEZ vos cartons bruns pliés (achats de meubles, livraison à domicile...) dans les Points d'Apports Volontaires dédiés (chalets à cartons).

Et surtout, le MEILLEUR DÉCHET est celui que l'on ne produit pas !

Soyez attentifs à vos achats et limitez les emballages et suremballages. Votre geste d'achat encouragera les fabricants.

POURQUOI AUGMENTER LA TAXE D'ORDURES MÉNAGÈRES DE 12 À 14 % ?

Parce que nos déchets ne diminuent pas et que nous devons faire face aux augmentations des taxes (TGAP) et des coûts de traitement. Actuellement, chaque habitant de Provence Alpes Agglomération produit 313 kg de déchets par an dont 90,6 kg de biodéchets et 107,5 kg de recyclables. La moyenne nationale est de 250 kg de déchets produits par habitant et par an.

Parce que si nous ne diminuons pas nos déchets, les coûts continueront d'augmenter années après années avec une répercussion sur nos impôts.

Parce que pour diminuer nos déchets nous devons investir dans de nouveaux projets et de nouvelles méthodes de travail.

L'augmentation de la TEOM permettra de faire face aux augmentations et, surtout, de mettre en place des solutions pour aider chacun d'entre nous à diminuer ses déchets :

- Mise en place de solutions de tri des biodéchets (composteurs, composteurs collectifs, collecte ?)
- Amélioration de nos déchèteries et augmentation des flux acceptés.
- Acquisition de camions plus récents, moins bruyants et moins polluants.
- Modification de nos méthodes de collecte pour encourager les gestes de tri.
- Développement d'outils et de structures de prévention des déchets (exemples : recycleries, guides et astuces...)

À terme, notre projet porte sur la mise en place d'une tarification incitative (TI). Les administrés paieront plus ou moins en fonction de leur production d'ordures ménagères.

Ce projet impliquera une réorganisation des méthodes de collecte et des investissements.

Avec votre aide et votre engagement, nous espérons dans les prochaines années réduire nos ordures ménagères de 30% à 50%. Cela nous permettra de limiter enfin l'augmentation des coûts de gestion et des impôts.

LES DÉCHETS : UN DÉFI COMMUN À LA PORTÉE DE CHACUN

Chaque jour, ce sont 80 agents du service de prévention et de gestion des déchets de Provence Alpes Agglomération qui assurent cette mission difficile de collecte de nos déchets.

Que ce soit dans les déchèteries ou à bord des Bennes à Ordures Ménagères, ils assument leur mission de service public avec courage et abnégation.

Pendant cette crise sanitaire, ils ont fait face et continué à collecter nos déchets malgré les absences et les risques. De ma part, mais aussi je le pense de celle de tous les

administrés, je les remercie vivement pour leur action, leur présence et leur sens du service public qui fait honneur à l'administration.

Le Maire, René VILLARD
Conseiller départemental,
2^{ème} Vice-président de Provence Alpes Agglomération
délégué aux déchets

ASTUCES POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS



**Je trie mes déchets
TOUS LES EMBALLAGES**

LE VERRE

Emballages métalliques
Bouteilles, bidons, flacons
Emballages en verre
Cartons, cartonnettes

LES PAPIERS

Tous les emballages plastiques
Papiers, prospectus

Objets cassés et à usage unique
EN SAC PAS EN VRAC

**LES CARTONS
PLIÉS**

Je composte mes biodéchets

CONTACTER LE SYDEVOM AU :
04 92 36 08 52
POUR AVOIR LE VÔTRE

CASA 2020

L'année dernière nous avons mis en garde l'équipe municipale.

Notre message et celui du cabinet d'audit étaient : surtout ne pas puiser dans les réserves de 2020 (+500 000 €) et faire des économies, sinon en 2022 ou 2023 il faudrait augmenter les impôts.

En 2020, nous avons un autofinancement qui progressait.

Une amélioration des marges de manœuvre par rapport à 2019.

Une capacité de désendettement qui demeurait dans le vert et s'améliorait.

Pour l'équipe municipale aujourd'hui en place, 2021 aurait dû rimer avec prudence, économies, rigueur. Il n'en a rien été.

POUR 2022:

Nous le répétons, si des économies sont possibles en 2022, c'est qu'elles étaient déjà possibles en 2021.

L'urgence sera de baisser le train de vie, les charges, pour ne pas avoir dès cette année à augmenter

les impôts.

NOS PROPOSITIONS :

- 1) Diminuer de moitié les indemnités des élus pendant au moins un an. (Gain 55 000 €)
- 2) Avoir une gestion analytique régulière du budget de chaque service tout au long de l'année.
- 3) Avoir une gestion RH rigoureuse pour stabiliser et diminuer le budget inflationniste du Centre d' Action Sociale (+162 000 € depuis 2017), cela sans baisser la qualité des services aux personnes.
- 4) Cibler les investissements qui génèrent des économies (exemple : location de toitures pour panneaux solaires)
- 5) Comme nous l'avons déjà proposé en 2020, la nuit, couper ou baisser l'éclairage public.

Notre équipe devrait voter négativement le compte administratif 2021, un budget qui n'était pas sincère. On ne peut pas toujours tout mettre sur le dos de l'état pour justifier une non gestion de l'argent public au niveau communal.

Nous verrons prochainement lors du vote en conseil, ce qu'il en est du budget 2022 et des mesures drastiques que la majorité devra prendre pour aller chercher 220 000 € de marges supplémentaires et ainsi éviter une augmentation de nos impôts sur le foncier bâti.

Philippe BERTRAND.
L'équipe CASA 2020

DÉMOCRATIE CASA

À QUAND UNE VRAIE POLITIQUE JEUNESSE COMMUNALE ?

Durant la campagne des élections municipales, nous faisons ce constat : « Il n'y a plus de véritable politique jeunesse, plus de vision fédératrice entre l'école, la cantine, le centre aéré, que ce soit sur le plan pratique ou pédagogique. Il manque aussi des liens entre les écoles. Le centre communal d'action sociale a supprimé le service d'accueil jeunes qui permettait aux ados de se retrouver à la MJC plusieurs soirs par semaine et le samedi, pour monter des projets ou simplement passer du temps ensemble. Aujourd'hui, seul un programme d'activités leur est proposé pendant les vacances scolaires. Notre commune est riche d'une grande diversité d'activités sportives et artistiques, régulières ou ponctuelles. Mais l'argent est un frein à l'accès de certains enfants, et les familles manquent parfois de visibilité sur l'ensemble des propositions. » Nous proposons donc « une vraie politique jeunesse définie par tous les acteurs concernés (enfants, jeunes, parents, enseignants, animateurs, personnels communaux, associations) grâce à des Assises de la jeunesse ».

Près de deux ans plus tard, les choses n'ont pas vraiment changé : nous ne savons toujours pas en quoi consiste la politique jeunesse de notre commune, et les différents acteurs concernés n'ont pas été conviés à y réfléchir ensemble. Nous savons bien que le Covid n'a pas aidé, mais... maintenant, quand est-ce qu'on s'y met ?

En attendant, voici un rappel des propositions qui avaient émergé lors d'une réunion que nous avons organisée avec des enfants et leurs parents... Un travail à petite échelle, qui donne juste un aperçu de ce qui pourrait être inventé si la politique jeunesse était ouverte à la réflexion collective !

« - un poste de secrétaire partagé entre les écoles, pour faire le lien entre elles et faciliter le travail administratif, les relations avec les parents, l'avancée des projets...

- des foyers en accès libre pour les jeunes qui veulent se retrouver en autogestion pour jouer, discuter, faire leurs devoirs...
- une réflexion collective sur la répartition des écoles, l'implantation de la cantine, l'organisation des trajets maison-école et école-cantine
- rendre les espaces naturels plus accessibles au jeune public
- étudier la possibilité d'élargir les horaires, jours et périodes d'ouverture du plan d'eau
- un pass « jeunesse et sport » pour permette à chaque enfant d'accéder aux propositions d'activités des associations et clubs
- des éducateurs et animateurs de rue pour aller au-devant des jeunes désœuvrés
- un service de communication jeunesse. »

SPHÈRES OFFERTES, TRAITÉES ET MISES EN PLACE PAR ARKEMA.

Un fleurissement supplémentaire qui sans nul doute, sera apprécié de tous dans ces sphères uniques, qui contenaient de l'HCl anhydre, chargées d'histoires de notre cité. Un grand merci à toutes les personnes ayant participé à cette opération.

Pascal MILLET, Directeur de l'usine ARKEMA – Mathieu BRUNO, technicien de l'usine ARKEMA, Guillaume JULIEN, adjoint au Maire, la Gendarmerie, les entreprises qui ont œuvré, chacune dans leur domaine, pour cette mise en place.



© Irène TESTA



UN DÉBROUSSAILLEMENT TOUT EN DOUCEUR

Pour la seconde année consécutive, la Commune a accepté avec grand plaisir, la pâture de plus d'une centaine de moutons dans la forêt communale.

Très attachée à la protection incendie du patrimoine forestier communal, la Commune a validé la convention avec la GAEC de la Durance lors de la séance du conseil municipal du 14 mars.

Une manière de préserver notre environnement en silence et en douceur.

DES CHAMOIS EN VISITE

Au mois de janvier, en promenant aux alentours de la chapelle Saint-Jean avec mon épouse et mon petit-fils de 4 ans, nous avons admiré 2 chamois sur un rocher surplombant le village. Une belle rencontre !



© Poliotti Guy